



# RAPPORT ANNUEL

---

Exercice terminé le 31 décembre 2016

---

# Table des matières

---

<b>MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL</b>	<b>2</b>
<b>MESSAGE DU PRÉSIDENT</b>	<b>4</b>
<b>RAPPORT DE GESTION</b>	<b>6</b>
<b>ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS</b>	<b>28</b>
Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers	29
Rapport de l'auditeur indépendant	30
États consolidés du bénéfice net et du résultat global	31
Tableaux consolidés des flux de trésorerie	32
Bilans consolidés	33
États consolidés des variations des capitaux propres	34
Notes aux états financiers consolidés	35
<b>ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS</b>	<b>Endos</b>

**Assemblée générale annuelle des actionnaires**  
**12 mai 2017 à 10 h (heure de Montréal)**  
Le Ritz-Carlton, Salon Or  
1228, rue Sherbrooke Ouest  
Montréal, Québec

# Message du président du conseil

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016



## Notre stratégie nationale se poursuit en 2016

La stratégie nationale de Groupe Vision New Look se poursuit en 2016 avec l'acquisition de 27 magasins, dont 15 sont situés dans le sud-ouest de l'Ontario et 10 en Colombie-Britannique. Le groupe est maintenant le plus grand groupe de magasins de détail de l'optique au Canada avec ses 220 magasins. Il est un leader au Québec, dans les Maritimes et en Ontario avec un pied-à-terre en Colombie-Britannique, le troisième plus grand marché au Canada. Son succès repose sur ses trois bannières dynamiques bien établies: Lunetterie New Look, Vogue Optical et Greiche & Scaff.

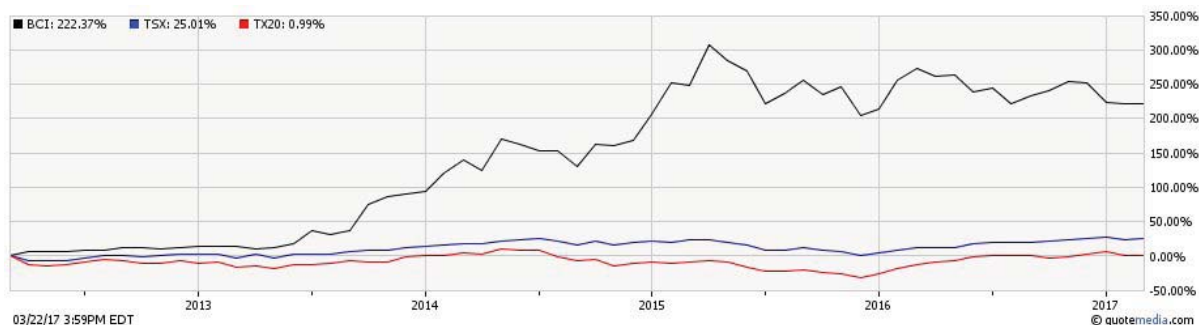
## Faits saillants de 2016

Voici les faits saillants de 2016. Plus de détails sont également fournis dans le message annuel d'Antoine Amiel, président :

- En février, la société a fait l'acquisition de iVision (comprenant 15 magasins dans le sud-ouest de l'Ontario) et celle de Visions Optical (comprenant 10 magasins en Colombie-Britannique) en décembre. Ces acquisitions participent au développement de notre stratégie nationale et font de la société le plus grand réseau de succursales de vente au détail de produits de l'optique au Canada.
- Le chiffre d'affaires de 2016 a augmenté de 13,7 % par rapport à l'année dernière pour atteindre un niveau record de 199 millions \$.
- La croissance des commandes de vente des magasins comparables par rapport à l'année dernière a été forte à 4,1 %.
- Le BAIIA ajusté<sup>(a)</sup> a atteint un niveau record de 35,4 millions \$, soit une augmentation de 5,5 % comparativement à l'année dernière. Il inclut l'incidence d'une 53<sup>e</sup> semaine en 2016 ainsi que les frais importants d'infrastructure et autres frais encourus pour l'établissement d'une plateforme nous permettant de lancer notre stratégie nationale.
- La société a fait des investissements de 40,2 millions \$ relativement à des acquisitions, à l'ouverture et à la rénovation de magasins, à l'équipement de laboratoire et aux technologies de l'information.
- Les flux de trésorerie d'exploitation avant la variation des éléments du fonds de roulement et les impôts<sup>(a)</sup> ont été importants à 33,4 millions \$, soit une augmentation de 1,2 millions \$ par rapport à l'année dernière.
- Le bénéfice net attribuable aux actionnaires a atteint 11,2 million \$ en 2016, en hausse de 22 % comparativement à l'année dernière. Le bénéfice net par action sur une base diluée a augmenté de 0,81 \$ par rapport à 0,67 \$ en 2015.
- Le bénéfice net ajusté<sup>(a)</sup> attribuable aux actionnaires a été de 13,9 millions \$ (1,01 \$ par action diluée) comparativement à 13,3 millions \$ (0,96 \$ par action diluée) l'année précédente.
- En 2016, la société a complété avec succès l'implémentation d'un nouveau système de point de vente pour la bannière Lunetterie New Look et l'étendra aux autres bannières en 2017.
- La solide performance financière et opérationnelle de la société en 2016 lui a permis de maintenir ses versements de dividendes trimestriels de 0,15 \$ par action.

## Performance à la bourse

Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2016, les actions de la société se sont négociées entre 24,60 \$ et 32,90 \$ par action, le cours de clôture étant de 30,00 \$. Les bons résultats de Vision New Look depuis le début du déploiement de sa stratégie nationale ont permis à ses actions de surpasser l'indice composé TSX et l'indice des sociétés de petite capitalisation Small Cap Index au cours des cinq dernières années.



# Message du président du conseil

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016

## Développement au niveau de la gestion en 2016

En juin 2016, la société a fait une importante attribution unique d'options (514 000 options) à son équipe de direction menée par Antoine Amiel afin de mieux harmoniser les objectives à long terme de la société, de ses actionnaires et de son équipe de direction. Ceci fait partie du plan stratégique pour tirer profit de la consolidation du marché de l'optique canadien et positionner le groupe en tant que joueur important au niveau national.

En 2016, Pierre Freiji s'est joint au groupe à titre de directeur général de la bannière Greiche & Scaff. Pierre a beaucoup d'expérience en tant que cadre dans le domaine de la vente au détail des produits de l'optique. C'est aussi un entrepreneur dans le marché du Québec et sa contribution s'est vite avérée importante.

## Perspectives

La direction croit que les récentes acquisitions, incluant celle d'iVision (en février 2016) et celle de Visions Optical (en décembre 2016) renforcent grandement la position de Vision New Look en tant que leader dans l'industrie de l'optique à travers le Canada. Nos priorités actuelles ainsi que nos plans de développement comprennent les objectifs suivants :

- Continuer l'exploration d'autres acquisitions partout au Canada;
- Continuer de tirer parti de l'effet de levier des trois bannières principales, soit Lunetterie New Look, Vogue Optical et Greiche & Scaff, lesquelles ont une réputation bien établie depuis longtemps dans leurs marchés respectifs;
- Continuer l'expansion des réseaux Lunetterie New Look, Vogue Optical et Greiche & Scaff dans leurs marchés respectifs par l'ouverture de nouveaux magasins et l'acquisition de cliniques d'optique indépendantes;
- Continuer d'accroître la présence de la société dans le secteur des produits haut de gamme;
- Améliorer les liquidités et le bilan par un programme planifié de remboursements annuels de la dette;
- Renforcer notre position sur le marché par l'expansion et la modernisation continue de nos laboratoires pour les conserver à la fine pointe de la technologie, de même que par un marketing dynamique, la disponibilité d'optométristes et d'opticiens ainsi que de membres du personnel compétents;
- Continuer d'accroître l'efficacité de l'exploitation en investissant de façon significative dans un nouveau système point-de-vente;
- Continuer d'améliorer notre plateforme Web pour la prise de rendez-vous d'examen de la vue et pour les commandes de verres de contact ainsi que l'information fournie au public par notre vitrine Web et notre infolettre sur les tendances de la mode en lunetterie.

## L'équipe de direction et les membres du conseil d'administration

Je félicite Antoine Amiel et l'équipe de la haute direction chez Vision New Look inc. : Derrick Giannoumis, Mario Pageau, Martin Galerneau et Franca Russo. Je félicite aussi les dirigeants des trois bannières, soit Martial Gagné, France Reimnitz, Caroline Rouleau et Marie-Josée Mercier chez Lunetterie New Look; John MacLeod, Juanita Leary et Regan Lewis chez Vogue Optical; et Martial Gagné et Pierre Freiji chez Greiche & Scaff.

Un remerciement particulier aux membres du conseil d'administration pour leur appui continu, leur aide et leurs conseils. La dernière année a été très exigeante pour le conseil d'administration et ses comités dans leur soutien du haut niveau d'activités au sein des sociétés.

Nous sommes tous confiants que Vision New Look continuera sa progression en 2017 et dans les années à venir.

### W. John Bennett

Président du conseil  
Groupe Vision New Look inc.

- a) *Le BAIIA, le BAIIA ajusté et le bénéfice net ajusté ne sont pas des mesures normalisées selon les IFRS et il est peu probable que l'on puisse les comparer à des mesures similaires utilisées par d'autres entreprises. Les investisseurs doivent être conscients ces mesures ne doivent pas être interprétés comme une alternative au bénéfice net ou aux flux de trésorerie, lesquels sont déterminés conformément aux IFRS. Se référer aux rubriques BAIIA et BAIIA ajusté et Bénéfice net et bénéfice net ajusté pour les définitions et les rapprochements au bénéfice net.*

# Message du Président

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016



## Vue d'ensemble

Nous nous efforçons d'être la destination de choix des Canadiens pour les soins visuels et les lunettes. Fidèles à cette ambition, en 2016, nous nous sommes rapprochés de notre objectif stratégique en élargissant notre empreinte plus à l'ouest jusqu'en Colombie-Britannique, ayant un chiffre d'affaires annuel de 200 millions \$ et en étant devenu le plus grand détaillant en optique au Canada. Toutes nos bannières continuent de bénéficier des synergies du groupe et de l'attention constante que nous portons aux opérations de détail et à la chaîne d'approvisionnement. Le dernier trimestre de l'exercice est le dixième trimestre consécutif de croissance positive des ventes des magasins comparables.

## Croissance rentable

Depuis les cinq dernières années, Groupe Vision New Look est passé d'une bannière unique comptant 70 magasins, principalement situés au Québec, au statut de plus grand détaillant en optique au Canada. Nous dominons les marchés du Québec et des Maritimes et nous sommes implantés de façon stratégique à Ottawa, dans le sud-ouest de l'Ontario et en Colombie-Britannique, exploitant ainsi un réseau de 220 magasins sous trois bannières principales. La taille de la société a plus que triplé, mais le potentiel de croissance organique et externe reste très important.

Notre croissance organique est ancrée dans la démographie et l'innovation des produits.

Plus de 90 % de la population âgée de plus de 55 ans a besoin de correction visuelle. Nous bénéficions du vieillissement de la population en augmentant la disponibilité des examens oculaires, la variété des lentilles et le choix de nos montures. La santé visuelle des jeunes générations est affectée plus tôt et plus sérieusement que celle de leurs aînés par le style de vie numérique où l'exposition prolongée à des écrans de toutes tailles est nocive pour la vue et la santé oculaire. À ceci, nous avons répondu par l'introduction de lentilles pouvant soulager la fatigue visuelle, avec un filtre de protection spécifique, et des styles de monture reflétant la dernière tendance. Le vieillissement de la population et l'exposition aux affichages digitaux sont des tendances qui ne sont pas près de disparaître dans un avenir prochain.

Notre croissance externe vient de la consolidation d'un marché très fragmenté.

Plus de 60 % des quelque 5 500 détaillants en optique au Canada sont détenus et exploités de façon indépendante. Depuis 2012, nous avons été le chef de file dans la consolidation et nous avons l'intention de continuer sur cette voie en évaluant prudemment les opportunités. Nous utilisons notre pouvoir d'achat, notre chaîne d'approvisionnement verticalement intégrée et notre centre de services partagés pour générer des économies d'échelle. Nous développons nos meilleures pratiques d'exploitation en tirant les leçons de chaque acquisition et en partageant l'expertise de chacun.

Nous jugeons que la croissance, qu'elle soit organique ou externe, n'est valable que si elle est rentable. Malgré l'intégration de divisions qui sont moins profitables que nos entreprises existantes, nous avons réussi à maintenir la marge du BAIIA ajusté<sup>(a)</sup> consolidé au-dessus de 17 % du chiffre d'affaires. Notre réputation repose sur la discipline de nos finances et la pertinence de nos acquisitions. Nous pouvons donc offrir une rentabilité soutenue et une valeur substantielle à nos actionnaires.

## D'excellents résultats

En 2016 et pour une sixième année consécutive, nous avons atteint un chiffre d'affaires record. Le BAIIA ajusté a augmenté de 5,5 % pour atteindre 35,4 millions \$ comparativement à l'exercice de 2015. Notre BAIIA ajusté par action (sur une base diluée) a atteint 2,56 \$, soit une augmentation de 4,9 % par rapport à 2015 et de 74,1 % par rapport à 2013, l'année du lancement de notre plan de croissance stratégique. Notre rentabilité soutenue reflète notre expertise dans l'opération des réseaux, la génération des synergies et nos programmes continus de réduction des coûts. L'augmentation modérée du BAIIA au quatrième trimestre de 2016 provient en partie des coûts du déploiement d'un système de point de vente dans les magasins du groupe et de la montée en puissance de notre centre de services partagés en vue d'une consolidation des services centraux. Ces investissements dans les compétences du personnel et dans notre infrastructure nous permettront de générer des synergies à court terme et de supporter notre croissance à long terme.

## Un excellent bilan

Après avoir fait l'acquisition de 32 magasins au cours de 2016, le ratio de la dette nette par rapport au BAIIA ajusté se situe à un niveau confortable de 2,2 par rapport à 1,7 à la fin de 2015. Notre bilan solide et nos résultats en constante amélioration offrent la flexibilité de continuer sur la voie de la consolidation du marché canadien de l'optique présentement fragmenté.

De plus, au cours du quatrième trimestre de 2016, nous avons amendé nos facilités de crédit auprès de notre syndicat bancaire et notre prêteur subordonné. Nous avons refinancé nos facilités à terme et augmenté la limite de notre facilité renouvelable afin de financer l'acquisition en Colombie-Britannique ainsi que pour se préparer à de futures opportunités. Par la même occasion, nous avons pu obtenir de meilleurs prix grâce à nos bonnes relations avec nos prêteurs ainsi qu'à notre capacité reconnue à diminuer la dette.

# Message du Président

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016

## Nos valeurs

Être détaillant en produits de l'optique nous amène au carrefour des soins de santé et de la vente au détail. Nous facilitons l'accès aux soins de santé par l'entremise de nos partenariats avec 313 optométristes exerçant dans nos magasins. Nos 529 opticiens certifiés offrent leur expertise en optique et nos conseillers à la vente donnent des conseils sur la mode. À travers notre mission visant à améliorer la vision, nous sommes privilégiés d'avoir un impact réel sur la vie de nos clients et sur leur santé à long terme. Cette opportunité exige un sens des responsabilités accru envers notre clientèle et envers la société.

Notre personnel et nos compétences techniques sont les moteurs de notre capacité à fournir des soins visuels et un service à la clientèle de haute qualité. Nous fournissons des programmes de formation continue dans toutes les sphères de travail. Les membres de la haute direction de toutes nos divisions ont été promus à l'interne, reflétant ainsi notre conviction que cela encourage la légitimité et la quête de l'excellence. La décentralisation de nos unités d'affaires donne aux gestionnaires locaux le pouvoir d'agir, nous permettant de rester proche de nos clients.

En 2016, nous avons apporté des améliorations à notre laboratoire principal de fabrication de lentilles en y installant une nouvelle génération d'appareils de production ainsi que de l'équipement pour le traitement des eaux. La productivité accrue nous a déjà permis de réduire notre consommation d'énergie. La station d'épuration nous permet de travailler en circuit fermé en réutilisant notre eau. Ces toutes dernières initiatives nous permettent de réduire notre empreinte écologique. Nous continuons nos programmes d'amélioration d'efficacité énergétique pour l'éclairage des magasins, le recyclage des matériaux d'emballage ainsi que la numérisation de documents.

Nous sommes des membres impliqués dans les communautés où nous opérons. Nous sommes engagés auprès de différents organismes de bienfaisance. Notre support se fait par l'entremise de dons, de commandites et de bénévolat. Nous supportons entre autres la Fondation des maladies de l'œil, la Fondation Rêves d'enfants, la Grande randonnée Parkinson, le Souper dans le noir de l'INCA, *Ride for Sight* et la Fondation maman Dion. Nous sommes partenaires de longue date du Club Lions qui collecte les montures laissées dans nos succursales pour les distribuer à ceux qui en ont besoin à travers le Canada et à l'étranger. Dans le domaine professionnel, nous soutenons les écoles de formation d'opticiens et d'optométristes.

## Perspectives

En 2017, Groupe Vision New Look continuera sur la voie de la croissance organique rentable et la consolidation méthodique du secteur de l'optique au Canada.

## Remerciements

Je tiens à souligner les efforts de nos 1 821 employés œuvrant au sein des différentes bannières et des deux centres de fabrication / distribution car leur passion et leur dévouement font de Groupe Vision New Look une famille de professionnels prospères, centrée sur le client et la communauté et accueillante pour les nouveaux membres.

Enfin, je tiens à exprimer ma gratitude aux membres du conseil d'administration pour leurs conseils et à nos actionnaires pour leur confiance.

### Antoine Amiel

Président

Groupe Vision New Look inc.

- a) *Le BAIIA ajusté n'est pas une mesure normalisée selon les IFRS et il est peu probable que l'on puisse le comparer à des mesures similaires utilisées par d'autres entreprises. Les investisseurs doivent être conscients que cette mesure ne doit pas être interprétée comme une alternative au bénéfice net ou aux flux de trésorerie, lesquels sont déterminés conformément aux IFRS. Se référer aux rubriques BAIIA et BAIIA ajusté du rapport de gestion pour plus de détails.*



# RAPPORT DE GESTION

---

Exercice terminé le 31 décembre 2016

---

# Rapport de gestion

Pour les périodes terminées le 31 décembre 2016 et le 26 décembre 2015

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

## FAITS SAILLANTS

Les faits saillants des quatrièmes trimestres de 2016 et 2015, ainsi que ceux des exercices terminés en 2016, 2015 et 2014 sont les suivants:

	2016 14 sem.	2015 13 sem.	2016 53 sem.	2015 52 sem.	2014 52 sem.
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>54 489 \$</b>	<b>44 614 \$</b>	<b>198 536 \$</b>	<b>174 555 \$</b>	<b>140 245 \$</b>
Écart	22,1 %		13,7 %	24,5 %	
Écart des commandes de ventes des magasins comparables <sup>(a)</sup>	4,6 %	4,3 %	4,1 %	4,8 %	1,7 %
<b>BAlIA ajusté <sup>(b)</sup></b>	<b>9 769 \$</b>	<b>9 665 \$</b>	<b>35 376 \$</b>	<b>33 526 \$</b>	<b>27 030 \$</b>
Écart	1,1 %		5,5 %	24,0 %	
% du chiffre d'affaires	17,9 %	21,7 %	17,8 %	19,2 %	19,3 %
Par action (de base)	0,72 \$	0,72 \$	2,61 \$	2,51 \$	2,11 \$
Écart	— %		4,0 %	19,0 %	
Par action (dilué)	0,71 \$	0,70 \$	2,56 \$	2,44 \$	2,05 \$
Écart	1,4 %		4,9 %	19,0 %	
<b>Bénéfice net attribuable aux actionnaires</b>	<b>3 186 \$</b>	<b>3 755 \$</b>	<b>11 172 \$</b>	<b>9 157 \$</b>	<b>7 774 \$</b>
Écart	(15,2 %)		22,0 %	17,8 %	
<b>Bénéfice net par action</b>					
De base	0,23 \$	0,28 \$	0,83 \$	0,68 \$	0,61 \$
Écart	(17,9 %)		22,1 %	11,5 %	
Dilué	0,23 \$	0,27 \$	0,81 \$	0,67 \$	0,59 \$
Écart	(14,8 %)		20,9 %	13,6 %	
<b>Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires <sup>(b)</sup></b>	<b>4 259 \$</b>	<b>4 345 \$</b>	<b>13 947 \$</b>	<b>13 267 \$</b>	<b>9 855 \$</b>
Écart	(2,0 %)		5,1 %	34,6 %	
Par action (de base)	0,31 \$	0,32 \$	1,03 \$	0,99 \$	0,77 \$
Écart	(3,1 %)		4,0 %	28,6 %	
Par action (dilué)	0,31 \$	0,32 \$	1,01 \$	0,96 \$	0,75 \$
Écart	(3,1 %)		5,2 %	28,0 %	
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avant impôts payés et variation des éléments du fonds de roulement <sup>(b)</sup></b>	<b>9 232 \$</b>	<b>9 046 \$</b>	<b>33 424 \$</b>	<b>32 201 \$</b>	<b>24 339 \$</b>
Par action (de base)	0,68 \$	0,67 \$	2,47 \$	2,41 \$	1,90 \$
Écart	1,5 %		2,5 %	26,8 %	
Par action (dilué)	0,67 \$	0,66 \$	2,41 \$	2,34 \$	1,85 \$
Écart	1,5 %		3,0 %	26,5 %	
Dépenses en immobilisations <sup>(c)</sup>	10 178 \$	3 755 \$	40 187 \$	9 292 \$	23 733 \$
Augmentation (diminution) de la dette nette pour la période <sup>(d)</sup>	6 867 \$	(2 530 \$)	27 149 \$	(12 319 \$)	2 920 \$
Dividende par action en trésorerie <sup>(e)</sup>	0,15 \$	0,15 \$	0,60 \$	0,60 \$	0,60 \$
Total des dividendes <sup>(e)</sup>	2 035 \$	2 014 \$	8 127 \$	8 037 \$	7 704 \$
<b>En fin de période</b>					
Total des actifs <sup>(h)</sup>			192 816	161 959	161 312
Passifs à long terme <sup>(i)</sup>			90 677	64 198	68 624
Dette nette <sup>(f)</sup>			80 373	53 224	65 543
Nombre de magasins <sup>(f)</sup>			220	193	192



# Rapport de gestion

Pour les périodes terminées le 31 décembre 2016 et le 26 décembre 2015

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

- a) Les magasins comparables sont ceux en exploitation depuis au moins 12 mois. Les produits composant le chiffre d'affaires sont comptabilisés au moment de la livraison de la marchandise aux clients mais la direction mesure la performance des magasins comparables sur la base des commandes de ventes, qu'elles soient livrées ou non.
- b) Le BAIIA, le BAIIA ajusté, le bénéfice net ajusté et les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avant impôts payés et variation des éléments du fonds de roulement ne sont pas des mesures normalisées selon les IFRS et il est peu probable que l'on puisse les comparer à des mesures similaires utilisées par d'autres entreprises. Se référer aux rubriques *BAIIA et BAIIA ajusté*, *Bénéfice net et bénéfice net ajusté* et *Activités d'exploitation* pour les définitions et les rapprochements.
- c) Les dépenses en immobilisations incluent des montants financés par prise en charge de dettes, des soldes de prix d'achat ainsi que l'émission d'actions et participations ne donnant pas le contrôle.
- d) La dette nette correspond au total de la dette à long terme, y compris la portion à court terme et les emprunts sur le crédit renouvelable, et des dividendes à payer, en sus de la trésorerie.
- e) Les montants de dividendes mentionnés dans le tableau ci-dessus se rapportent aux montants déclarés durant les périodes.
- f) L'augmentation du nombre de magasins au cours des douze derniers mois reflète l'acquisition de 32 magasins, décrite à la note 7 des états financiers, de même que six fermetures planifiées et une ouverture.

## CONTEXTE

Le rapport de gestion porte sur la situation financière, les résultats d'exploitation ainsi que les flux de trésorerie de Groupe Vision New Look Inc. (« Vision New Look » ou la « société ») et ses filiales, ce qui inclut des entités sur lesquelles Vision New Look a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de façon à influencer sur son rendement sans détenir d'actions de ces entités (Vision New Look et ses filiales sont ensemble identifiées comme le « groupe »).

Le présent rapport de gestion contient, au besoin, des énoncés prospectifs, des commentaires et analyses fournis dans le but d'aider le lecteur à voir l'entreprise du point de vue de la direction. Ce rapport a pour but d'aider à mieux comprendre nos activités et il devrait être lu à la lumière des états financiers consolidés résumés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016.

À moins d'indication contraire, toute l'information contenue dans ce rapport est exprimée en milliers de dollars canadiens et est établie selon les normes internationales d'information financière (IFRS). Des renseignements additionnels sur le groupe sont disponibles sur le site Web [www.newlookvision.ca](http://www.newlookvision.ca). Les documents d'information continue du groupe, y compris les rapports de gestion annuels et trimestriels, les états financiers annuels et trimestriels, les notices annuelles, les formulaires de procuration, les circulaires d'information et les divers communiqués de presse émis par Vision New Look sont également disponibles par le truchement du système SEDAR sur le site Web [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

## VUE D'ENSEMBLE

La société a réussi à se positionner en tant que chef de file dans le commerce de détail de l'optique au Canada et est en position d'augmenter son chiffre d'affaires et son BAIIA dans un avenir prévisible. L'amélioration de la performance opérationnelle ainsi que la réussite de l'intégration des importantes acquisitions récentes, soit Vogue Optical en décembre 2013, Greiche & Scaff en octobre 2014, l'Vision en février 2016 et Visions One Hour Optical en décembre 2016, ont permis à la société de renforcer sa position déjà très bonne sur le marché. En date du 31 décembre 2016, la société est maintenant le plus grand détaillant de l'optique au Canada avec 220 magasins exploités principalement sous les bannières Lunetterie New Look, Greiche & Scaff et Vogue Optical.

Comme l'indique le tableau des faits saillants à la page précédente, la société a enregistré une forte croissance de 4,6% des ventes des magasins comparables de même qu'une croissance de 22,1% du chiffre d'affaires au quatrième trimestre de 2016 (14 semaines) par rapport à 2015 (13 semaines). La croissance des ventes des magasins comparables découle principalement d'un marketing et d'activités promotionnelles plus agressifs, alors que la croissance du chiffre d'affaires total reflète l'ajout de 32 magasins par rapport à la même période de l'an passé. Le BAIIA ajusté de la période n'a toutefois augmenté que marginalement (1,1%) par rapport à la même période de l'an passé. Cette performance neutre est principalement attribuable aux activités promotionnelles agressives ayant une incidence sur le coût des marchandises vendues, de même qu'aux coûts associés au développement à long terme de l'entreprise, y compris le déploiement continu de systèmes et de services centralisés. La croissance rapide de l'entreprise génère des coûts plus élevés et la société s'attend à ce que les coûts soient plus près de l'historique des ratios au cours de 2017.

# Rapport de gestion

Pour les périodes terminées le 31 décembre 2016 et le 26 décembre 2015

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

Il est à noter que 2016 avait une semaine supplémentaire, une 53<sup>e</sup> semaine enregistrée au quatrième trimestre et cette dernière a eu un impact négatif sur la rentabilité. En excluant la 53<sup>e</sup> semaine, le BAIIA ajusté du quatrième trimestre aurait été de 9,9 millions \$, soit 18,9 % du chiffre d'affaires, au lieu de 17,9 % tel que rapporté. La 53<sup>e</sup> semaine a eu pour effet d'augmenter les salaires et les charges sociales du quatrième trimestre de 60 points de base du chiffre d'affaires, et les autres frais d'exploitation (excluant les frais connexes aux acquisitions) de 30 points de base.

Le bénéfice net par action ajusté pour le trimestre par rapport au quatrième trimestre de 2015 a diminué de 3.1% (dilué), reflétant l'amélioration marginale du BAIIA ajusté.

Au cours du quatrième trimestre, la société a annoncé l'acquisition des actifs et de l'entreprise de détail en optique faisant partie de Visions One Hour Optical Ltd. exerçant ses activités principalement sous la bannière Visions Optical dans dix succursales dans des communautés locales de la Colombie-Britannique.

Les faits saillants de l'exercice de 2016 sont les suivants :

- New Look Vision a continué de se concentrer sur sa stratégie de croissance rentable au Canada, comme en témoignent les solides résultats d'exploitation en 2016 et l'acquisition de 32 magasins au cours de l'exercice. Les acquisitions effectuées au cours de l'année ont permis à l'entreprise d'étendre avec succès son réseau de commerce de détail d'optique dans tout le pays.
- Dans le cadre de son plan stratégique visant à tirer parti de la consolidation du commerce de détail d'optique au Canada et à positionner la société comme un acteur national prédominant, la société a fait en juin 2016 une attribution spéciale et significative d'options (514 000 options) à son équipe de la haute direction afin de mieux harmoniser les objectifs à long terme de la société, de ses actionnaires et de l'équipe dirigeante.
- Le chiffre d'affaires annuel a augmenté de 13,7 % comparé à l'année dernière pour atteindre un niveau record de 199 millions \$. L'augmentation reflète la forte croissance de ventes des magasins comparables de 4,1 % et l'acquisition de 32 magasins au cours de l'exercice.
- Le BAIIA ajusté a augmenté de 5,5 % comparé à l'année dernière pour atteindre un chiffre record de 35 millions \$ et a augmenté de 4,9 % par action (sur une base diluée) pour atteindre 2,56 \$.
- La 53<sup>e</sup> semaine a affecté négativement le BAIIA ajusté par rapport à la période de 52 semaines de l'exercice précédent.
- Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation (avant les impôts payés et les variations des éléments du fonds de roulement) ont augmenté de 1,22 million \$ ou 3,8 % comparé à l'année dernière.
- Le bénéfice net attribuable aux actionnaires a atteint 11,2 millions \$, soit une augmentation de 22,0 % par rapport à l'année dernière. Le bénéfice net par action, de base et dilué, a augmenté de 0,15 \$ et 0,14 \$ pour atteindre 0,83 \$ et 0,81 \$.
- Le bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires a augmenté de 5,1 % pour atteindre 13,9 millions \$, soit 5,2 % par action sur une base diluée. La société a enregistré des charges de rémunération à base d'actions nettement supérieures de 1,5 million de dollars en 2016 comparativement à 0,6 million de dollars en 2015.
- Le groupe a maintenu le versement aux actionnaires d'un dividende trimestriel de 0,15 \$ par action.

## DESCRIPTION DES ACTIVITÉS

Le groupe est un chef de file dans l'est du Canada dans les produits et services d'optique. Au 31 décembre 2016, le groupe exerçait ses activités sous trois bannières principales : Lunetterie New Look, Vogue Optical et Greiche & Scaff. Le réseau du groupe est composé de 220 succursales spécialisées dans les soins de la vue. Ces succursales sont situées au Québec (120), en Ontario (23), au Nouveau-Brunswick (23), en Nouvelle-Écosse (22), à Terre-Neuve-et-Labrador (13), à l'Île-du-Prince-Édouard (6), en Saskatchewan (2) et en Colombie-Britannique (11). Le groupe exploite un laboratoire de fabrication de lentilles ophtalmiques et un centre de distribution à Ville St-Laurent, au Québec, et un laboratoire de fabrication de lentilles ophtalmiques à Charlottetown, à l'Île-du-Prince-Édouard.

## APPROBATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers consolidés du groupe pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016 ont été approuvés par le conseil d'administration.

Pour les périodes terminées le 31 décembre 2016 et le 26 décembre 2015  
Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

## MÉTHODES COMPTABLES

### Conformité aux Normes internationales d'information financière (IFRS)

La société présente ses états financiers sur la base des IFRS émis par l'*International Accounting Standards Board (IASB)*. L'utilisation des IFRS est obligatoire pour les sociétés publiques telles que Vision New Look.

### Fin d'exercice

Le dernier samedi de décembre marque la fin d'exercice de la société. L'exercice financier de 2016 comptait 53 semaines alors que celui de 2015 en comptait 52.

### Principales estimations comptables

Pour dresser des états financiers consolidés conformément aux IFRS, la direction doit faire des estimations, lesquelles sont fondées sur l'expérience des exercices précédents et sur le meilleur jugement de la direction. La direction revoit continuellement ces estimations. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations. Les principales estimations utilisées pour dresser les états financiers consolidés de la société sont présentées dans les paragraphes ci-après.

### Provision pour désuétude

Bien que la société cherche continuellement à augmenter la rotation des stocks pour diminuer le risque de désuétude et augmenter les liquidités, la direction estime une provision pour désuétude à l'égard des stocks à rotation lente. De telles estimations sont basées sur l'expérience historique des stocks liquidés, donnés à des organismes de charité ou détruits.

### Durée d'utilité des immobilisations corporelles et des actifs incorporels

En vue de calculer l'amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels, il faut faire des estimés de leur durée d'utilité. Des facteurs comme le risque de désuétude engendré par les nouvelles technologies, l'objectif de la société d'utiliser de l'équipement à la fine pointe de la technologie, ainsi que la présentation de magasins modernes sont considérés.

### Répartition du prix d'achat d'une entreprise

Lors de l'acquisition d'une entreprise, la direction répartit le prix d'achat sur les actifs et passifs sous-jacents conformément aux IFRS. Ainsi, la direction détermine les actifs incorporels comme les relations clients, les ententes contractuelles, les noms commerciaux et les baux comportant des loyers inférieurs ou supérieurs à ceux du marché. Ces actifs et passifs sont évalués en faisant des hypothèses relativement aux revenus, frais d'exploitation et taux d'actualisation prévus. Les actifs incorporels autres que les noms commerciaux sont amortis sur la période estimative des bénéfices attendus de leur utilisation.

### Instruments financiers

La valeur comptable des soldes ne portant pas intérêt du prix d'achat d'une entreprise et de l'emprunt ne portant pas intérêt a été déterminée en actualisant la valeur nominale selon des taux de 5 à 8 %.

La société utilise deux types de dérivés : les contrats de change à terme et le swap de taux d'intérêt. Les deux types sont évalués à la juste valeur dans le bilan et la variation de la juste valeur est reflétée dans les résultats. La société n'utilise pas la comptabilité de couverture.

### Provisions

La société a comptabilisé des provisions à titre de passifs afin de couvrir les paiements futurs prévus relativement aux garanties des produits, aux obligations de remise en état à la cessation des baux, aux contrats déficitaires et à la restructuration. Les deux derniers éléments se rapportent à l'acquisition de Greiche & Scaff en 2014. Les montants sont fondés sur les données historiques, sur l'expérience passée ainsi que sur les meilleures connaissances de la direction concernant les événements actuels et les mesures que la société pourrait prendre à l'avenir.

Pour les périodes terminées le 31 décembre 2016 et le 26 décembre 2015

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

## Juste valeur de la rémunération à base d'actions

La rémunération à base d'actions, comme les options sur actions accordées aux employés, est comptabilisée à titre de charge même si aucun décaissement n'est requis. Les options sur actions attribuées sont évaluées à la juste valeur à la date d'attribution selon la méthode connue sous le nom de modèle d'évaluation des options Black et Scholes. Ce modèle tient compte des facteurs tels la durée prévue des options, la volatilité prévue du titre sous-jacent et les dividendes prévus. La détermination de ces facteurs est basée sur l'expérience historique, la performance financière de la société ainsi que les plans d'expansion de la société et l'environnement économique.

## Test de dépréciation d'actifs

Les normes comptables exigent des tests de dépréciation pour les actifs à long terme tels que les immobilisations corporelles, les actifs incorporels et le goodwill. Les tests impliquent la formulation d'hypothèses relativement à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs provenant de ces actifs. Les données historiques ainsi que les plans d'expansion sont les principales sources d'information utilisées dans ces circonstances. À la suite de ces tests, une charge de dépréciation de 45 000 \$ a été nécessaire en 2016 (non nécessaire en 2015).

## Impôts et crédits d'impôts

Le calcul de la charge d'impôts et des crédits d'impôts pour recherche et développement, pour formation ou pour investissements requiert du jugement afin de déterminer les activités ou dépenses admissibles à une déduction ou un crédit. Un jugement similaire est nécessaire pour évaluer le droit d'utiliser des pertes fiscales ou crédits d'impôts reportés provenant de réorganisations antérieures. L'incidence de cotisations d'impôts différentes des calculs de la société pourrait être importante.

## IFRS publiées mais non encore en vigueur

L'*International Accounting Standards Board* a publié des normes, amendements ou interprétations révisés qui n'étaient pas encore en vigueur au 31 décembre 2016. Ceux concernant la comptabilité de location sont de loin les plus pertinents. Deux autres modifications pourraient avoir une incidence sur les états financiers consolidés du groupe.

## Importantes réformes de la comptabilité de location

L'IASB a publié IFRS 16 *Contrats de location* qui remplace l'IAS 17 et les interprétations s'y rapportant et qui représente l'achèvement d'un projet à long terme concernant la comptabilité de location. IFRS 16 impose aux preneurs de constater tous les contrats de location à l'état de la situation financière en comptabilisant un droit d'utilisation et une obligation locative. Une exemption est permise pour les contrats de location à court terme et pour les contrats de location pour lesquels l'actif sous-jacent a une faible valeur. La nouvelle norme s'applique aux exercices débutant le ou après le 1<sup>er</sup> janvier 2019. Dans le cas de Vision New Look, entendu que la fin de son exercice est le dernier samedi du mois de décembre, cette nouvelle norme deviendra obligatoire pour l'exercice financier de 2020. L'adoption anticipée est permise en autant que IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients*, soit appliqué.

L'incidence quantitatif de l'IFRS 16 reste à déterminer. Toutefois, le groupe a amplement de temps pour se préparer à la transition et s'affaire actuellement à :

- Évaluer les exigences et les incidences qualitatives des provisions transitoires pour l'approche rétrospective complète et l'approche de rattrapage cumulative et rétrospective modifiée.
- Évaluer les ententes afin de déterminer si la définition d'un bail correspond au IFRS 16.
- Réviser les capacités des systèmes IT actuellement en place en ce qui a trait aux exigences d'information et évaluer le besoin d'ajouter des applications ou systèmes additionnels.

En guise de l'indication générale de l'incidence quantitative, le groupe a comptabilisé un montant de 70 \$ million à titre d'engagements dans des baux.

# Rapport de gestion

Pour les périodes terminées le 31 décembre 2016 et le 26 décembre 2015

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

## Deux autres modifications pertinentes

*Classification des actifs financiers (IFRS 9).* Cette nouvelle norme amène des modifications dans le classement et la mesure des actifs financiers tel qu'indiqué dans l'IFRS 39. La norme révisée s'appliquera aux états financiers débutant le ou après le 1<sup>er</sup> janvier 2018. Son incidence reste à déterminer. Toutefois, le groupe prévoit que ces actifs financiers exigeront une révision, en référence à leur classement et leur mesures basés sur les flux de trésorerie contractuels tel qu'indiqué dans l'IFRS 9.

*Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients (IFRS 15).* Cette nouvelle norme établit un modèle de comptabilisation des produits fondé sur le contrôle et fournit des indications supplémentaires sur plusieurs sujets non couverts en détails par les normes IFRS actuelles. Elle s'appliquera aux exercices financiers débutant le ou après le 1<sup>er</sup> janvier 2018 et l'adoption anticipée est permise. Pour le moment, la direction ne prévoit pas d'incidence majeure, le cas échéant, sur les états financiers consolidés de la société.

## RÉSULTATS D'EXPLOITATION

### Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du quatrième trimestre 2016 a été de 54,5 millions \$, en hausse de 22,1 % par rapport au quatrième trimestre de l'année dernière. La hausse est principalement attribuable à la croissance significative des ventes des magasins comparables, l'ajout net de 27 magasins et la semaine supplémentaire au dernier trimestre de 2016.

La période cumulative de 53 semaines terminée 31 décembre 2016 a aussi bénéficié de l'ajout de magasins depuis le début de 2015. Il en résulte un chiffre d'affaires de 199 millions \$, soit une augmentation de 13,7 % par rapport à la période correspondante de 2015. Le chiffre d'affaire enregistré au cours de la 53<sup>e</sup> semaine était de 2,5 millions \$, soit 1,3 million \$ ou 34% plus bas que la moyenne de l'année en excluant la 53<sup>e</sup> semaine.

Les produits composant le chiffre d'affaires sont comptabilisés lorsque les biens sont livrés aux clients. Par contre, la direction mesure la performance des magasins comparables sur la base des commandes de ventes, qu'elles soient livrées ou non. Les ventes des magasins comparables ont augmenté de 4,6 % au quatrième trimestre et de 4,1 % pour la période cumulative terminés le 31 décembre 2016 par rapport à l'année dernière. Les magasins comparables sont définis comme étant ceux en exploitation depuis les 12 derniers mois.

### Frais d'exploitation

Les frais d'exploitation pour les quatrième trimestres et les exercices terminés le 31 décembre 2016 et le 26 décembre 2015 se résument comme suit:

	2016 14 semaines \$	2015 13 semaines \$	2016 53 semaines \$	2015 52 semaines \$
Chiffre d'affaires	54 489	44 614	198 536	174 555
Matériaux utilisés	12 375	9 099	44 888	37 185
% du chiffre d'affaires	22,7%	20,4%	22,6%	21,3%
Rémunération du personnel				
Salaires et charges sociales	18 099	14 352	65 270	56 903
% du chiffre d'affaires	33,2%	32,2%	32,9%	32,6%
Rémunération à base d'actions	546	178	1 462	627
Frais connexes aux acquisitions d'entreprises	508	482	1 583	897
Autres frais d'exploitation (excluant les frais connexes aux acquisitions d'entreprises)	14 214	11 537	53 003	46 999
% du chiffre d'affaires	26,1%	25,9%	26,7%	26,9%
<b>Total des frais d'exploitation</b>	<b>45 743</b>	<b>35 648</b>	<b>166 206</b>	<b>142 611</b>
% du chiffre d'affaires	83,9%	79,9%	83,7%	81,7%

Pour les périodes terminées le 31 décembre 2016 et le 26 décembre 2015

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

## Matériaux utilisés

Les matériaux utilisés comprennent les montures, les lentilles et les fournitures de fabrication. Le coût des matériaux inclut les gains et pertes de change liés à l'achat de ces matériaux. Le coût des matériaux utilisés a augmenté de 230 points de pourcentage du chiffre d'affaires au quatrième trimestre et par 130 point de pourcentage pour la période de 53 semaines terminée le 31 décembre 2016. L'augmentation du ratio est due à un marketing et des activités promotionnelles agressifs des bannières existantes et de l'acquisition récente de bannières ayant un ratio initial de coût des produits plus élevé.

## Rémunération du personnel

La rémunération du personnel inclut les salaires, les primes, les jetons de présence des administrateurs, ainsi que les charges sociales pour tous les employés et administrateurs. La plus grande partie de la rémunération concerne les employés des magasins, y compris les opticiens. En pourcentage du chiffre d'affaires, la hausse de 100 points de pourcentage pour le quatrième trimestre reflète principalement la 53<sup>e</sup> semaine ainsi que l'implantation de systèmes et des changements au niveau du personnel corporatif.

La rémunération à base d'actions pour une période représente la juste valeur des options de Vision New Look attribuées aux employés et dont les droits sont acquis au cours de cette période. Dans le cadre de son plan stratégique visant à tirer parti de la consolidation du commerce de détail d'optique au Canada et à positionner la société comme un acteur national prédominant, la société a fait en juin 2016 une attribution spéciale et significative d'options (514 000 options) à son équipe de la haute direction afin de mieux harmoniser les objectifs à long terme de la société, de ses actionnaires et de l'équipe dirigeante.

## Frais connexes aux acquisitions d'entreprises

Les frais connexes aux acquisitions d'entreprises incluent les honoraires professionnels encourus spécifiquement lors du processus d'acquisition, que cette acquisition soit réalisée ou non. Les chiffres de 2016 réfèrent à l'acquisition de 32 magasins finalisée durant l'exercice de même qu'aux acquisitions en cours.

## Autres frais d'exploitation (excluant les frais connexes aux acquisitions d'entreprises)

Les autres frais d'exploitation comprennent les frais d'occupation des magasins, des installations de fabrication et de distribution, et du siège social, de même que les frais de ventes et d'administration générale. Ils incluent aussi les gains et pertes de change liés à ces frais ainsi que les gains et pertes découlant de la variation de la valeur des contrats de change. Les amortissements ne sont pas inclus car ils sont présentés séparément.

Les autres frais d'exploitation, exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires, ont augmenté au quatrième trimestre à 26,1 % par rapport à 25,9 % pour la même période l'année dernière. L'écart est principalement attribuable à l'incidence de la 53<sup>e</sup> semaine, aux nouvelles acquisitions d'entreprises dont certains magasins sont situés dans des mails comportant des frais de location plus élevés, le tout étant partiellement atténué par des programmes de réduction des coûts établis pour l'ensemble de la société.

La direction a établie une politique de couverture des achats prévus en dollars US par l'utilisation de contrats de change. Au 31 décembre 2016, la société a conclu des ententes pour acheter entre 680 000 \$US et 1 360 000 \$US, tout dépendant du taux au comptant lors de l'achat, à un taux pondéré variant de 1,2700 et 1,3175 CAD.

## BAIIA et BAIIA ajusté

Le groupe définit le BAIIA et le BAIIA ajusté selon le tableau ci-dessous. Il faut noter que ces mesures de performance ne sont pas normalisées en vertu des IFRS et ne peuvent être comparables à des mesures similaires utilisées par d'autres entreprises. Le groupe croit que ces mesures de performance sont des mesures financières utiles car elles aident à déterminer la capacité de l'entreprise à générer des flux de trésorerie liés à l'exploitation. Les investisseurs doivent être conscients que le BAIIA et le BAIIA ajusté ne doivent pas être interprétés comme une mesure alternative au bénéfice net ou aux flux de trésorerie, lesquels sont déterminés conformément aux IFRS. Un rapprochement du bénéfice net, du BAIIA et du BAIIA ajusté est présenté ci-dessous:

# Rapport de gestion

Pour les périodes terminées le 31 décembre 2016 et le 26 décembre 2015

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

	2016 14 sem. \$	2015 13 sem. \$	2016 53 sem. \$	2015 52 sem. \$
Bénéfice net	3 176	3 741	11 212	9 201
Amortissement et perte sur la cession d'immobilisations	3 202	2 773	11 772	11 024
Frais financiers, après revenus d'intérêts	1 045	919	4 005	4 419
Impôts	1 324	1 533	5 341	7 300
<b>BAIIA</b>	<b>8 747</b>	<b>8 966</b>	<b>32 330</b>	<b>31 944</b>
Rémunération à base d'actions <sup>(a)</sup>	546	178	1 462	627
Perte nette (gain net) sur la variation de la juste valeur des contrats de change	(32)	39	1	58
Frais connexes aux acquisitions d'entreprises <sup>(b)</sup>	508	482	1 583	897
<b>BAIIA ajusté</b>	<b>9 769</b>	<b>9 665</b>	<b>35 376</b>	<b>33 526</b>
Écart en \$	104		1 850	
Écart en %	1,1%		5,5%	
% du chiffre d'affaires	17,9%	21,7%	17,8%	19,2%
Par action (de base)	0,72	0,72	2,61	2,51
Par action (dilué)	0,71	0,70	2,56	2,44

- a) La hausse de la rémunération à base d'actions est due à l'augmentation du nombre d'options attribuées ainsi que l'augmentation de la juste valeur moyenne pondérée des options (6,46 \$ en 2016 comparativement à 5,43 \$ en 2015).
- b) Les frais connexes aux acquisitions d'entreprises comprennent principalement des honoraires juridiques et autres honoraires liés aux acquisitions d'entreprises, qu'elles soient réalisées ou en cours de réalisation.

Pour le trimestre et l'exercice, la diminution du ratio du BAIIA ajusté reflète l'augmentation du chiffre d'affaires, contrebalancée par des frais d'exploitation plus élevés en pourcentage du chiffre d'affaires.

Se reporter à la rubrique *Résumé des résultats trimestriels* présentée ci-dessous pour la comparaison du BAIIA ajusté sur une base trimestrielle.

## Amortissements

Les charges d'amortissement ont varié comme suit :

	2016 14 sem. \$	2015 13 sem. \$	2016 53 sem. \$	2015 52 sem. \$
Amortissement des immobilisations corporelles, net de l'amortissement des crédits d'impôts différés	2 229	1 959	8 093	7 750
Amortissement des autres actifs incorporels	965	823	3 652	3 202
Perte de valeur et perte (gain) sur la cession d'actifs incorporels	8	(9)	27	72
<b>Amortissements et perte sur la cession d'immobilisations</b>	<b>3 202</b>	<b>2 773</b>	<b>11 772</b>	<b>11 024</b>

L'augmentation des charges d'amortissement d'actifs incorporels est en lien avec les acquisitions d'entreprises finalisées depuis le début de 2015.

# Rapport de gestion

Pour les périodes terminées le 31 décembre 2016 et le 26 décembre 2015

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

## Frais financiers

Le tableau suivant affiche les principaux éléments des frais financiers ainsi que les revenus d'intérêt pour le quatrième trimestre et l'exercice terminés le 31 décembre 2016 comparativement aux périodes correspondantes de 2015 :

	2016	2015	2016	2015
	14 sem.	13 sem.	53 sem.	52 sem.
	\$	\$	\$	\$
Intérêts sur la dette à long terme <sup>(a)</sup>	961	801	3 769	3 359
Intérêts liés à un règlement fiscal	67	31	67	249
Autres intérêts	12	10	66	52
Charge totale d'intérêts	1 040	842	3 902	3 660
Amortissement des coûts différés liés à l'émission de la dette	99	119	397	427
Variation de la juste valeur du swap de taux d'intérêts	(156)	(52)	(366)	317
Autres frais financiers	54	20	92	69
Frais financiers	1 037	929	4 025	4 473
Revenus d'intérêts	(8)	10	20	54
<b>Frais financiers, après les revenus d'intérêts</b>	<b>1 045</b>	<b>919</b>	<b>4 005</b>	<b>4 419</b>
a) Coût des règlements du swap de taux d'intérêt inclus dans les intérêts sur la dette à long terme ci-dessus	63	72	263	251

À compter de 2016, la facilité de crédit renouvelable est utilisée à la fois pour les opérations courantes et les investissements. Les emprunts sur cette facilité sont comptabilisés à titre de dette à long terme.

Les intérêts sur la dette à long terme ont augmenté par rapport à l'année dernière, ce qui reflète la variation du niveau de la dette.

Le coût moyen de financement, en tenant compte des règlements en vertu du swap d'intérêt et de l'amortissement des frais d'émission différés, était de 4,9 % au 31 décembre 2016 comparativement à 6,0 % l'année dernière. Au 31 décembre 2016, la dette à long terme est essentiellement composée d'un solde de 11,8 millions \$ sur le crédit renouvelable, d'un solde de 60 millions \$ sur le crédit à terme pour acquisitions, et d'un emprunt de 15 millions \$ auprès d'une société de capital de développement.

Afin de limiter le risque d'augmentation des taux d'intérêts, Vision New Look doit maintenir un swap d'intérêts pour fixer le taux sur 50 % du solde des emprunts sur le crédit à terme pour acquisitions. Aux termes de l'entente sur la facilité de crédit amendée pour augmenter son solde le 25 novembre 2016, New Look Vision a obtenu un délai de trois mois pour modifier la couverture du swap en conséquence, ce qui a été fait après la fin de l'exercice.

La réduction des frais financiers est essentiellement attribuable à la variation positive de la juste valeur du swap d'intérêts: gain de 366 000\$ en 2016 comparativement à une perte 317 000 \$ l'année dernière.



# Rapport de gestion

Pour les périodes terminées le 31 décembre 2016 et le 26 décembre 2015

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

## Impôts

La charge d'impôts est composée des éléments suivants:

	2016 53 semaines \$	2015 52 semaines \$
Charges d'impôts exigibles		
Liés aux activités courantes	4 416	4 478
Lié au règlement fiscal		2 589
Total des impôts exigibles	4 416	7 067
Charges d'impôts différés		
Liés aux activités courantes	925	244
Liés au règlement fiscal		(11)
Total des impôts différés	925	233
<b>Total des charges d'impôts</b>	<b>5 341</b>	<b>7 300</b>
Total des charges d'impôts liées aux activités courantes	5 341	4 722
Taux effectif d'impôts sur le bénéfice avant impôts	32,3%	28,6%
Taux statutaire combiné fédéral et provincial	28,1%	27,6%

L'écart entre le taux effectif estimatif d'impôts et le taux statutaire combiné fédéral et provincial est attribuable à des charges non déductibles et des ajustements d'impôts d'années antérieures (lesquelles n'ont aucun lien avec les règlements fiscaux mentionnés ci-dessous). Les charges non déductibles sont essentiellement composées de la rémunération à base d'actions et de certains frais connexes aux acquisitions.

*Règlement fiscal spécial conclu en 2015.* En 2015, la société a conclu une entente de règlement avec l'Agence du revenu du Canada concernant l'utilisation d'attributs fiscaux découlant de la conversion d'une structure de fiducie à une société en mars 2010. On s'attend à une entente similaire avec une autorité fiscale provinciale. Une provision d'impôt d'environ 0,9 million \$ est inscrite au bilan à cet effet.

## Bénéfice net et bénéfice net ajusté

Le bénéfice net du quatrième trimestre et de l'exercice terminés le 31 décembre 2016 se comparent à celui des périodes correspondantes de 2015 comme suit :

	2016 14 semaines \$	2015 13 semaines \$	2016 53 semaines \$	2015 52 semaines \$
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	3 186	3 755	11 172	9 157
Écart en \$	(569)		2 015	
Écart en %	(15,2%)		22,0%	
% du chiffre d'affaires	5,8%	8,4%	5,6%	5,2%
Montant par action				
De base	0,23	0,28	0,83	0,68
Dilué	0,23	0,27	0,81	0,67
Nombre moyen pondéré d'action (de base)	13 564 881	13 419 003	13 528 772	13 376 141
Écart	1,1%		1,1%	
Nombre moyen pondéré d'actions (dilué)	13 855 907	13 776 472	13 842 821	13 759 817
Écart	0,6 %		0,6%	

# Rapport de gestion

Pour les périodes terminées le 31 décembre 2016 et le 26 décembre 2015

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

L'augmentation du bénéfice net de l'exercice par rapport à l'année dernière est due à un BAIIA plus élevé, alors que les frais financiers (compte tenu d'une variation favorable de la juste valeur juste d'un swap de taux d'intérêt) et les charges d'impôts ont été inférieurs à ceux de l'an passé. Pour le trimestre, le bénéfice net a diminué par rapport à l'année dernière en raison d'un BAIIA moins élevé, des charges d'amortissement et des frais financiers plus élevés, le tout compensé par une diminution de la charge d'impôts.

La direction croit que les ajustements suivants au bénéfice net fournissent de l'information utile car ils permettent la comparaison des résultats nets avant les frais connexes aux acquisitions et la rémunération à base d'actions, lesquels peuvent varier grandement d'un trimestre à l'autre :

	2016 14 semaines \$	2015 13 semaines \$	2016 53 semaines \$	2015 52 semaines \$
<b>Bénéfice net attribué aux actionnaires</b>	<b>3 186</b>	<b>3 755</b>	<b>11 172</b>	<b>9 157</b>
Charges nettes liées au règlement fiscal		59		2 827
Frais connexes aux acquisitions	508	482	1 583	897
Rémunération à base d'actions	546	178	1 462	627
Impôts s'y rapportant	19	(129)	(270)	(241)
<b>Bénéfice net ajusté attribuables aux actionnaires</b>	<b>4 259</b>	<b>4 345</b>	<b>13 947</b>	<b>13 267</b>
Écart en \$	(86)		680	
Écart en %	(2,0%)		5,1%	
% du chiffre d'affaires	7,8 %	9,7%	7,0%	7,6%
Montant par action				
De base	0,31	0,32	1,03	0,99
Dilué	0,31	0,32	1,01	0,96

Le bénéfice net ajusté par action (diluée) a augmenté à 1,01 \$ en 2016 comparativement à 0,96 \$ en 2015.

Le bénéfice net ajusté calculé ci-dessus n'est pas une mesure conforme aux IFRS. Il est donc peu probable qu'il puisse être comparable à des mesures similaires utilisées par d'autres entreprises. Les investisseurs doivent être conscients que le bénéfice net ajusté ne doit pas être interprété comme une alternative au bénéfice net ou flux de trésorerie, lesquels sont déterminés selon les IFRS.

# Rapport de gestion

Pour les périodes terminées le 31 décembre 2016 et le 26 décembre 2015

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

## RÉSUMÉ DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Le tableau suivant est un résumé des résultats trimestriels consolidés non audités pour chacun des huit derniers trimestres.

	Décembre		Septembre		Juin		Mars		4 trimestres	
	2016 14 sem. \$	2015 13 sem. \$	2016 13 sem. \$	2015 13 sem. \$	2016 13 sem. \$	2015 13 sem. \$	2016 13 sem. \$	2015 13 sem. \$	2016 53 sem. \$	2015 52 sem. \$
Chiffre d'affaires	54 489	44 614	48 951	41 379	50 506	46 777	44 590	41 785	198 536	174 555
% du chiffre d'affaires des quatre trimestres	27,4%	25,6%	24,7%	23,7%	25,4%	26,8%	22,5%	23,9%	100%	100%
BAlIA ajusté <sup>(c)</sup>	9 769	9 665	7 965	7 079	10 372	10 080	7 270	6 702	35 376	33 526
% du chiffre d'affaires	17,9%	21,7%	16,3%	17,1%	20,5%	21,5%	16,3%	16,0%	17,8%	19,2%
Par action (de base) <sup>(a)</sup>	0,72	0,72	0,59	0,53	0,77	0,75	0,54	0,50	2,61	2,51
Par action (dilué) <sup>(a)</sup>	0,71	0,70	0,58	0,51	0,75	0,73	0,53	0,49	2,56	2,44
Bénéfice net (perte nette) attribué aux actionnaires <sup>(d)</sup>	3 186	3 755	2 053	(641)	4 093	4 412	1 839	1 631	11 172	9 157
Par action (de base) <sup>(a)</sup>	0,23	0,28	0,15	(0,05)	0,30	0,33	0,14	0,12	0,83	0,68
Par action (dilué) <sup>(a)</sup>	0,23	0,27	0,15	(0,05)	0,30	0,32	0,13	0,12	0,81	0,67
Bénéfice net ajusté attribué aux actionnaires <sup>(c)</sup>	4 259	4 345	2 832	2 280	4 610	4 691	2 245	1 951	13 947	13 267
Par action (de base) <sup>(a)</sup>	0,31	0,32	0,21	0,17	0,34	0,35	0,17	0,15	1,03	0,99
Par action (dilué) <sup>(a)</sup>	0,31	0,32	0,20	0,17	0,33	0,34	0,16	0,14	1,01	0,96
Flux de trésorerie liés à l'exploitation avant impôts payés et la variation des éléments du fonds de roulement <sup>(c)</sup>	9 232	9 046	7 688	6 839	9 768	9 665	6 736	6 651	33 424	32 201
Par action (de base) <sup>(a)</sup>	0,68	0,67	0,57	0,51	0,72	0,72	0,50	0,50	2,47	2,41
Par action (dilué) <sup>(a)</sup>	0,67	0,66	0,56	0,50	0,70	0,70	0,49	0,48	2,41	2,34
Dividende par action	0,15	0,15	0,15	0,15	0,15	0,15	0,15	0,15	0,60	0,60

- Les montants par action pour une période de quatre trimestres peuvent ne pas correspondre au total des montants par action trimestriels puisqu'un calcul distinct est fait pour chaque trimestre ou période de quatre trimestres.
- Pour le trimestre terminé en septembre 2015, la perte nette reflète la comptabilisation d'un règlement fiscal évalué à 2,8 millions \$.
- Le BAlIA ajusté, le bénéfice net ajusté et les flux de trésorerie liés à l'exploitation avant les impôts payés et la variation des éléments du fonds de roulement ne sont pas normalisés en vertu des IFRS et ne peuvent être comparables à des mesures similaires utilisées par d'autres entreprises. Les investisseurs doivent être conscients que ces mesures ne doivent pas être interprétés comme une alternative au bénéfice net ou aux flux de trésorerie, lesquels sont déterminés conformément aux IFRS.
- Le bénéfice net ajusté attribué aux actionnaires a été révisé au quatrième trimestre de 2016, rétrospectivement aux trimestres présentés ci-dessus, pour rajouter la rémunération à base d'actions.

L'augmentation du chiffre d'affaires et du BAlIA ajusté au cours des huit derniers trimestres reflète l'acquisition de Greiche & Scaff en octobre 2014, la transaction avec iVIsion en février 2016, les plus récentes acquisitions à Montréal et au Nouveau-Brunswick ainsi que l'amélioration de la performance des magasins comparables.

# Rapport de gestion

Pour les périodes terminées le 31 décembre 2016 et le 26 décembre 2015

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

## SITUATION DE TRÉSORERIE

Le tableau suivant présente les flux de trésorerie pour les quatrièmes trimestres et les exercices terminés le 31 décembre 2016 et le 26 décembre 2015 :

	31 déc. 2016 14 semaines \$	26 déc. 2015 13 semaines \$	31 déc. 2016 53 semaines \$	26 déc. 2015 52 semaines \$
Activités d'exploitation	5 565	9 187	22 357	30 452
Activités d'investissement	(10 354)	(4 080)	(38 165)	(7 795)
Activités de financement	5 402	(4 096)	12 684	(17 010)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	613	1 011	(3 124)	5 647
Trésorerie au début	5 981	8 707	9 718	4 071
Trésorerie à la fin	6 594	9 718	6 594	9 718

### Activités d'exploitation

Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation pour les quatrièmes trimestres et les exercices terminés le 31 décembre 2016 et le 26 décembre 2015 se présentent comme suit. Les montants entre parenthèses indiquent l'utilisation de la trésorerie.

	2016 14 sem. \$	2015 13 sem. \$	2016 53 sem. \$	2015 52 sem. \$
Bénéfice avant impôts	4 500	5 274	16 553	16 501
Ajustements :				
Amortissement et perte sur cession d'immobilisations	3 202	2 773	11 772	11 024
Amortissement d'avantages incitatifs à la location reportés et variation des loyers différés	(73)	(121)	(393)	(433)
Charge de rémunération à base d'actions	546	178	1 462	627
Autres	12	13	25	9
Frais financiers	1 037	929	4 025	4 473
Revenus d'intérêts	8		(20)	
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, avant les impôts payés et la variation des éléments du fonds de roulement	9 232	9 046	33 424	32 201
Impôts payés	(1 616)	(2 092)	(7 237)	(4 476)
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, avant la variation des éléments du fonds de roulement	7 616	6 954	26 187	27 725
Variation des éléments du fonds de roulement	(2 051)	2 233	(3 830)	2 727
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation</b>	<b>5 565</b>	<b>9 187</b>	<b>22 357</b>	<b>30 452</b>

Le tableau ci-dessus montre que les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation avant les impôts payés et la variation des éléments du fonds de roulement ont augmenté comparativement à l'année dernière. L'importante augmentation des impôts payés en 2016 par rapport à l'an passé reflète les paiements de soldes à payer pour les années antérieures ainsi que des acomptes pour 2016.

# Rapport de gestion

Pour les périodes terminées le 31 décembre 2016 et le 26 décembre 2015

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

Des flux de trésorerie ont aussi été générés (ou utilisés) en raison des variations suivantes des éléments du fonds de roulement :

	2016 14 sem. \$	2015 13 sem. \$	2016 53 sem. \$	2015 52 sem. \$
Débiteurs	777	(185)	81	554
Stocks	2	455	(2 452)	(349)
Frais payés d'avance	311	151	186	330
Comptes fournisseurs, frais courus et provisions	(3 141)	1 812	(1 645)	2 192
<b>Source (utilisation) de la trésorerie</b>	<b>(2 051)</b>	<b>2 233</b>	<b>(3 830)</b>	<b>2 727</b>

Les variations des éléments hors caisse du fonds de roulement reflètent des variations normales d'un trimestre à l'autre, ainsi que les incidences des nouvelles acquisitions d'entreprises. Les stocks ont augmenté en 2016 en raison de l'inclusion tardive des stocks provenant des nouvelles unités acquises. En fait, la rotation des stocks a augmenté, passant de 2,7 en 2015 à 2,8 en 2016.

Dans le tableau ci-dessus, l'utilisation de la trésorerie pour les comptes fournisseurs, frais courus et provisions est de 1,6 million \$ en 2016 alors que le bilan montre une augmentation de 0,3 million \$. La différence est due à l'exclusion de l'incidence des crédateurs, des frais courus et des provisions acquises lors de regroupements d'entreprises.

## Activités d'investissement

Les flux de trésorerie et contreparties hors trésorerie liés aux activités d'investissement au cours des quatrièmes trimestres et des exercices de 2016 et 2015 sont les suivants. Les montants entre parenthèses représentent l'utilisation de trésorerie.

	2016 14 sem. \$	2015 13 sem. \$	2016 53 sem. \$	2015 52 sem. \$
Acquisitions d'entreprises	(6 655)	(1 356)	(28 169)	(1 356)
Encaissement d'ajustements du prix d'achat d'entreprises				1 285
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(2 913)	(2 131)	(8 563)	(6 082)
Acquisitions d'autres actifs incorporels	(81)	(146)	(709)	(677)
Prêts et avances	(282)	(132)	(283)	(358)
Intérêts reçus	8		30	
Paiement de soldes de prix d'achat	(431)	(315)	(471)	(607)
<b>Trésorerie utilisée dans les activités d'investissement</b>	<b>(10 354)</b>	<b>(4 080)</b>	<b>(38 165)</b>	<b>(7 795)</b>
Trésorerie non utilisée dans les dépenses en immobilisations	(274)	(132)	(253)	927
<b>Trésorerie utilisée dans les dépenses en immobilisations</b>	<b>(10 080)</b>	<b>(3 948)</b>	<b>(37 912)</b>	<b>(8 722)</b>
Autres contreparties			(1 329)	(860)
Soldes à payer	(782)	(122)	(1 417)	(317)
Solde payé pour acquisition d'entreprises d'un trimestre précédent	684	315	471	607
<b>Dépenses en immobilisations <sup>(a)</sup></b>	<b>(10 178)</b>	<b>(3 755)</b>	<b>(40 187)</b>	<b>(9 292)</b>

- a) Les dépenses en immobilisations correspondent à des actifs à long terme acquis, qu'ils soient payés comptant ou financés par des soldes de prix d'achat, une prise à charge de dette à long terme, des actions de New Look Vision, ou une participation sans contrôle.

## Acquisitions d'entreprises

En 2016, le groupe a fait l'acquisition de 32 magasins, situées au sud-ouest de l'Ontario, au Québec, en Colombie-Britannique et au Nouveau-Brunswick, pour un total de 30,3 millions \$, incluant des paiements en trésorerie de 28,2 millions \$.

# Rapport de gestion

Pour les périodes terminées le 31 décembre 2016 et le 26 décembre 2015

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

## Achat d'immobilisations corporelles et incorporelles

Les investissements en immobilisations corporelles et en actifs incorporels faits au quatrième trimestre de 2016 font principalement référence à l'ajout d'équipement de laboratoire à la fine pointe de la technologie ainsi que des améliorations locatives. Les investissements étaient aussi en lien avec la rénovation de magasins ainsi que la mise à jour et l'ajout continuels d'équipements d'optiques et de logiciels sophistiqués visant à améliorer l'efficacité opérationnelle et de gestion.

## Activités de financement

Les flux de trésorerie liés aux activités de financement au cours des quatrièmes trimestres et des exercices de 2016 et de 2015 sont les suivants. Les montants entre parenthèses représentent l'utilisation de trésorerie.

	2016	2015	2016	2015
	14 sem.	13 sem.	53 sem.	52 sem.
	\$	\$	\$	\$
Variation des emprunts sur la facilité de crédit renouvelable	(7 536)		11 814	
Emprunts à long terme	19 468		19 468	
Remboursement sur les emprunts à même la facilité de crédit à terme pour acquisitions	(1 212)	(1 320)	(5 356)	(6 862)
Dividendes payés, nets des dividendes réinvestis en actions	(3 474)	(1 732)	(8 686)	(6 955)
Intérêts payés	(1 844)	(1 084)	(4 720)	(3 696)
Avantages incitatifs à la location		40		169
Encaissement lors de l'exercice d'options			164	334
<b>Flux de trésorerie lié aux activités de financement</b>	<b>5 402</b>	<b>(4 096)</b>	<b>12 684</b>	<b>(17 010)</b>

## Emprunts sur la facilité de crédit renouvelable

À compter de 2016, la facilité de crédit renouvelable est utilisée à la fois pour les opérations courantes et pour fins d'investissement.

## Remboursement sur les emprunts à terme

Les emprunts à terme sur la facilité de crédit à terme pour acquisitions ont été remboursés tel que prévu.

## Dividendes payés

Les montants de dividendes payés sont nets des dividendes réinvestis en actions en vertu du régime de réinvestissement de dividendes. Un dividende de 0,15 \$ par action a été versé à chaque trimestre de 2016 et 2015. Les dividendes versés ont été financés par des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation. Se référer à la rubrique *Dividendes* pour plus de détails.

## Intérêts payés

Les montants payés à titre d'intérêts et frais financiers sont commentés dans la section *Frais financiers*.

## Encaissement lors de l'exercice d'options

Se référer à la rubrique *Actions et options en circulation* pour plus d'information sur les options exercées en 2016.

# Rapport de gestion

Pour les périodes terminées le 31 décembre 2016 et le 26 décembre 2015  
Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

## Obligations contractuelles

Le tableau suivant est un résumé des obligations contractuelles de la société au 31 décembre 2016:

Obligations contractuelles	Total	Paiements exigibles					Après 2021
		2017	2018	2019	2020	2021	
Dettes à long terme <sup>(a)</sup>	86 967	7 077	20 896	5 973	53 019	2	
Location-exploitation	70 159	15 443	13 642	11 076	9 018	6 227	14 753
Obligations d'achat <sup>(b)</sup>	1 094	1 094					
Autres obligations <sup>(c)</sup>	23 099	23 099					
<b>Total</b>	<b>181 319</b>	<b>46 713</b>	<b>34 538</b>	<b>17 049</b>	<b>62 037</b>	<b>6 229</b>	<b>14 753</b>

- Les montants indiqués comme paiements exigibles sur la dette à long terme reflètent le coût amorti de la dette au 31 décembre 2016. Le remboursement de la facilité de crédit renouvelable en cours a été incluse en 2020 entendu qu'aucun remboursement du capital n'est requis avant cette date.
- Les obligations d'achat se rapportent à des dépenses en immobilisations.
- Les autres obligations ont trait aux créditeurs, frais courus et provisions.

## RESSOURCES EN CAPITAL

### Facilités de crédit et la dette subordonnée

Les facilités de crédit telles que modifiées en 2016 sont les suivantes :

- Un crédit renouvelable de 50 millions \$ (13 millions \$ à la fin de 2015) pour financer les opérations courantes et aux fins générales de l'entreprise incluant le financement des dépenses en immobilisations et des acquisitions. L'utilisation de ce crédit est comptabilisée comme dette à long terme car aucun remboursement n'est exigé avant le 25 novembre 2020 en autant que certains ratios financiers, semblables aux balises financières décrites à la rubrique suivante, sont respectés.
- Un de crédit à terme pour acquisitions de 60 millions \$, lequel a été utilisé pour financer des acquisitions d'entreprises.
- Les paiements annuels sur le crédit à terme pour acquisitions représentent 6 millions \$, sujets à des paiements additionnels en raison d'une clause concernant les «flux de trésorerie excédentaires». Un tel paiement n'a pas été requis ni fait au cours de 2016. Le solde actuel de la dette est de 60 millions \$ et tout solde sera remboursable le 25 novembre 2020.

La dette subordonnée telle qu'amendée en 2016 est la suivante:

- Une dette subordonnée de 15 millions \$ (15 millions \$ à la fin de 2015) pour financer les opérations courantes et pour des fins d'investissement y compris le financement des dépenses en immobilisations et les acquisitions.
- Après l'amendement signé le 25 novembre 2016, le taux d'intérêt applicable est passé de 8 % à 6,75 % en date du 1<sup>er</sup> janvier 2017.

# Rapport de gestion

Pour les périodes terminées le 31 décembre 2016 et le 26 décembre 2015

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

Au 31 décembre 2016, les facilités de crédit et la dette subordonnée utilisées et disponibles étaient comme suit :

	\$
<b>Facilité de crédit renouvelable</b>	
Crédit accordé	50 000
Crédit utilisés au 31 décembre 2016	11 814
Solde disponible au 31 décembre 2016	38 186
<b>Facilité de crédit à terme pour acquisitions</b>	
Crédit accordé	60 000
Crédit utilisé au 31 décembre 2016	60 000
<b>Dette subordonnée</b>	
Crédit accordé	15 000
Crédit utilisé au 31 décembre 2016	15 000

La société avait également 6,6 millions \$ en trésorerie à la fin de 2016, comprenant un montant de 833 000 \$ dont l'utilisation est restreinte afin de garantir des soldes de prix d'achat du même montant. La société respectait toutes les clauses restrictives concernant les facilités de crédit.

## Capacité de satisfaire les obligations

La direction détermine la capacité du groupe à satisfaire ses obligations, incluant le respect des ratios exigés en vertu des facilités de crédit, en analysant les flux de trésorerie antérieurs et prévus, l'utilisation de la facilité de crédit renouvelable, les engagements de dépenses en immobilisations de maintenance et de croissance, les remboursements prévus sur les emprunts, les impôts à payer et les dividendes en espèces à payer. Le tableau suivant résume les balises importantes révisées utilisées par la direction pour la gestion du capital ainsi que les performances qui en résultent.

	Balises	31 décembre 2016	26 décembre 2015
Dette nette <sup>(a)</sup> / BAIIA ajusté <sup>(b)</sup>	Maximum de 3,00	2,19	1,67
Dette nette ajustée <sup>(c)</sup> / BAIIL <sup>(d)</sup>	Maximum de 4,50	3,94	3,41
Ratio de couverture des frais fixes <sup>(e)</sup>	Minimum de 1,10	1,34	1,88

- La dette nette fait référence au total de la dette à long terme, incluant la portion à court terme et les emprunts sur le crédit renouvelable, et des dividendes à payer, en sus de la trésorerie.
- Le calcul du BAIIA ajusté, illustré à la rubrique BAIIA ajusté, couvre une période de quatre trimestres. L'information pro forma est incluse lorsque nécessaire.
- La dette nette ajustée correspond à la dette nette plus huit fois les frais de loyer des quatre derniers trimestres. L'information pro forma est incluse lorsque nécessaire.
- Le BAIIL, défini comme étant le BAIIA plus les frais de loyer, couvre une période de quatre trimestres.
- Le ratio de couverture des frais fixes est défini, pour une période de quatre trimestres, comme étant le ratio (i) du BAIIA ajusté moins les dépenses en immobilisations de maintenance, les impôts exigibles, et les dividendes versés en espèces, sur (ii) les frais fixes. Aux fins de ce calcul, les frais fixes sont composés des remboursements planifiés de la dette et des intérêts payés durant la période. Les frais ponctuels liés au règlement fiscal décrit à la rubrique *Impôts* ne sont pas considérés dans le calcul de ce ratio.

Le ratio de dette / BAIIA ajusté et le ratio de dette nette ajustée / BAIIL ont augmenté en raison de la dette additionnelle et du loyer additionnel. Cependant, ils sont bien en-deçà des balises maximales. Le ratio de couverture des frais fixes a diminué, mais il est bien au-dessus de la balise minimale.



# Rapport de gestion

Pour les périodes terminées le 31 décembre 2016 et le 26 décembre 2015

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

## DIVIDENDES

### Dividendes déclarés

Conformément à une pratique bien établie, Vision New Look a déclaré un dividende de 0,15 \$ par action ordinaire de catégorie A dans chacun des trimestres de 2016 et de 2015. Les dividendes déclarés sont habituellement désignés comme « dividendes déterminés », soit des dividendes donnant droit aux particuliers résidant au Canada à un crédit d'impôt pour dividende plus avantageux. L'information concernant la situation fiscale des dividendes est disponible sur le site Internet [www.newlookvision.ca](http://www.newlookvision.ca) dans la section *Investisseurs*.

Le 15 mars 2017, Vision New Look a déclaré un dividende de 0,15 \$ par action ordinaire de catégorie A à être versés le 31 mars 2017 aux actionnaires inscrits au 24 mars 2017. Le dividende a été désigné comme « dividende déterminé ».

La décision de déclarer un dividende est prise trimestriellement lorsque les états financiers d'un trimestre ou d'un exercice sont rendus disponibles au conseil d'administration. Bien qu'il n'y ait aucune garantie qu'un dividende sera déclaré à l'avenir, Vision New Look et son prédécesseur, Fonds de revenu Benvest New Look, ont versé régulièrement un dividende ou une distribution depuis 2005.

### Régime de réinvestissement des dividendes

Le régime de réinvestissement des dividendes donne aux actionnaires le choix de réinvestir leurs dividendes en espèces en actions de Vision New Look, sans paiement de commissions ni de frais de service ou de courtage. Jusqu'à nouvel avis, les actions sont émises sur le capital autorisé à un prix correspondant à 95 % du cours moyen pondéré pendant les cinq jours ouvrables précédant la date de versement d'un dividende.

Les actions de catégorie A émises par le biais du régime de réinvestissement de dividendes dans les trimestres depuis l'an dernier à ce jour sont les suivantes:

Date d'émission	Nombre d'actions émises	Prix d'émission par action	Total
		\$	\$
31 décembre 2015	10 370	28,07 \$	291 \$
31 mars 2016	10 487	28,81 \$	302 \$
30 juin 2016	10 372	29,03 \$	301 \$
30 septembre 2016	11 858	25,65 \$	304 \$
30 décembre 2016	10 737	28,40 \$	305 \$
Montant total	53 824	27,93 \$	1 503 \$

## TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les parties liées au groupe comprennent la haute direction et les administrateurs. La haute direction comprend le président du conseil, le vice-président du conseil (poste en vigueur jusqu'en juin 2015), et les vice-présidents du groupe.

Au cours de 2016, la société a reporté l'échéance d'un prêt fait antérieurement à une société contrôlée par le président de Vision New Look, pour un montant de 200 000 \$ à un taux d'intérêt de 5 %, au 1<sup>er</sup> août 2017 (antérieurement 1<sup>er</sup> août 2016). Tous les prêts faits à cette société ont été émis spécifiquement pour financer l'achat d'actions de Vision New Look et sont garantis par des actions de Vision New Look ayant une juste valeur approximative de 1,1 million \$.

Au cours de 2016, la société a aussi prolongé jusqu'à la fin de 2017 l'échéance pour le remboursement du solde de 251 000 \$ de prêts antérieurs faits à une société contrôlée par le président de Lunetterie New Look et Greiche & Scaff, lesquels prêts sont garantis par des actions de Vision New Look ayant une juste valeur approximative de 1,7 million \$. Les prêts ont été accordés pour financer l'achat d'actions de Vision New Look.

Les options sur actions sont essentiellement attribuées aux principaux dirigeants et aux administrateurs. Voir la section qui suit pour plus de détails sur les options attribuées et exercées.

# Rapport de gestion

Pour les périodes terminées le 31 décembre 2016 et le 26 décembre 2015

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

## ACTIONS ET OPTIONS EN CIRCULATION

Au 28 février 2017, Vision New Look avait 13 579 077 actions ordinaires de catégorie A en circulation, lesquelles étaient les seules actions en circulation. Ce nombre inclut les transactions suivantes survenues jusqu'au 28 février 2017 :

- 72 934 actions émises à la suite de l'exercice de 96 768 options d'achat d'actions à un prix d'exercice moyen de 8,71 \$ par action;
  - 86 500 options ont été réglées par l'émission de 62 666 actions selon le mode d'exercice sans décaissement;
  - 10 268 actions émises à la suite de l'exercice du même nombre d'options pour un total de 164 000 \$ ;
- 53 824 actions émises par le biais du régime de réinvestissement de dividendes;
- 31 604 actions émises en paiement partiel d'une entreprise pour une valeur totale de 900 000 \$ (28,48 \$ par action).

En 2016, Vision New Look a attribué 514 000 options pour l'achat du même nombre d'actions de la société à un prix d'exercice de 30,97 \$ par action. Les droits sur ces options, qui expireront dans sept ans, seront acquis de la manière suivante: un tiers après un an, un tiers après deux ans et un tiers après trois ans. La direction a estimé la juste valeur de ces options à 6,46 \$ chacune.

Au 28 février 2017, il y avait 1 230 225 options en circulation pour l'achat du même nombre d'actions ordinaires de catégorie A de Vision New Look à un prix d'exercice moyen pondéré de 23,28 \$. Le prix d'exercice reflète la valeur au marché au cours des cinq jours ouvrables précédant la date d'attribution. Les options en circulation ont une échéance variant de cinq ans à sept ans après leur date d'attribution. Au 28 février 2017, le solde des actions réservées par la Bourse de Toronto pour l'exercice d'options était de 1 427 057.

## GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers de la société sont classés comme suit :

	2016	2015
	\$	\$
<b>Actifs (passifs) financiers à la juste valeur par le biais du résultat net</b>		
Contrats de change, inclus dans les débiteurs	21	22
Swap de taux d'intérêt	(342)	(708)
<b>Total</b>	<b>(321)</b>	<b>(686)</b>
<b>Prêts et créances</b>		
Trésorerie	6 594	9 718
Comptes clients	2 346	2 018
Prêts et avances	946	639
<b>Total des prêts et créances</b>	<b>9 886</b>	<b>12 375</b>
<b>Autres passifs financiers</b>		
Dépôts de clients	4 746	4 324
Fournisseurs	11 195	10 703
Dividendes à verser		2 013
Dette à long terme, incluant la portion à court terme	86 967	60 929
<b>Total des passifs financiers</b>	<b>102 908</b>	<b>77 969</b>

Les objectifs et méthodes relatifs à la gestion des risques des instruments financiers sont décrits à la note 26 des états financiers consolidés de 2016. D'autres commentaires suivent :

Le risque de change lié à des actifs et passifs libellés en devises est limité comme les montants en cause sont des montants payables à court terme ou de petits montants de trésorerie en dollars US. En ce qui concerne l'achat de marchandises en devises, le groupe est exposée au risque de fluctuations du dollar américain et de l'euro par rapport au dollar canadien. Le groupe ne peut pas toujours

Pour les périodes terminées le 31 décembre 2016 et le 26 décembre 2015  
Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

ajuster son prix de vente pour refléter la variation des coûts. La direction a établi une politique couvrant approximativement des achats faits en devises américaines en utilisant des contrats de change.

Le risque de taux d'intérêt provient du fait que le solde en cours sur la facilité de crédit à terme pour acquisitions, actuellement de 58,4 millions \$, porte intérêt à un taux variable au moyen d'acceptations bancaires. Ce risque est réduit par le fait que les frais d'estampillage, présentement de 2,375 %, constituent une composante fixe du coût de financement. De plus, la société a conclu un swap visant à échanger la composante variable du coût de financement sur 50 % du solde de la dette contre un taux fixe.

Le risque de crédit relatif aux comptes débiteurs est pratiquement inexistant étant donné la politique d'exiger un dépôt lors de l'acceptation des commandes et le paiement de tout solde lors de la livraison de la marchandise. Le risque de crédit lié aux principaux prêts est limité par les garanties sur des actifs.

## AUTRES FACTEURS DE RISQUE

Le lecteur trouvera plus d'information sur les autres facteurs de risque dans la notice annuelle disponible sur le site Internet de Vision New Look à l'adresse [www.newlookvision.ca](http://www.newlookvision.ca) ainsi que sur SEDAR à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com). Les informations comprennent une description des risques suivants :

- Risques liés à l'entreprise tels :
  - dépendance à la disponibilité des optométristes et d'autres professionnels;
  - concurrence, y compris le commerce électronique;
  - bris de confidentialité de l'information sur la santé;
  - incidence de la chirurgie au laser;
  - changements technologiques et désuétude des processus de fabrication des lentilles;
  - dépendance au matériel de production assistée par ordinateur et aux systèmes informatiques;
  - difficulté d'intégration des entreprises acquises;
  - approvisionnement à l'étranger;
  - non-respect des lois et règlements concernant les optométristes et les opticiens.
- Risques liés au niveau plus élevé de la dette.
- Risques liés aux actions de Vision New Look tels :
  - imprévisibilité et volatilité du cours des actions;
  - dividendes non garantis;
  - endettement et clauses restrictives.

## CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

La direction a la responsabilité de concevoir les contrôles et procédures de communication de l'information (CPCI) (tels que définis dans le Règlement 52-109) pour fournir l'assurance raisonnable que l'information importante relative à la société est communiquée à la direction, y compris au chef de la direction financière et au président, et que l'information devant être présentée en vertu de la réglementation sur les valeurs mobilières est enregistrée et présentée dans les délais prescrits. La direction est également responsable de concevoir le contrôle interne à l'égard de l'information financière (CIIF) (tel que défini dans le Règlement 52-109) au sein du groupe pour fournir l'assurance raisonnable à l'égard de la fiabilité de l'information financière et de la préparation des états financiers aux fins de publication, conformément aux IFRS.

La direction de Vision New Look, sous la supervision du président et du chef de la direction financière, a évalué l'efficacité des CPCI et du CIIF de Vision New Look au 31 décembre 2016 et a conclu qu'ils étaient efficaces. Les changements apportés au CIIF au cours de la période allant du 25 septembre 2016 au 31 décembre 2016 comprennent l'amélioration continue des procédures de consolidation de l'information financière de la division corporative et des unités d'exploitation. Autrement, aucune modification du CIIF ayant une incidence importante ou raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière n'a eu lieu.

Pour les périodes terminées le 31 décembre 2016 et le 26 décembre 2015

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

## PERSPECTIVES

Nos priorités actuelles ainsi que nos plans de développement comprennent les objectifs suivants :

- Réussir l'intégration des 32 magasins acquis en 2016;
- Continuer l'exploration d'opportunités de croissance à travers le Canada;
- Continuer de partager les meilleures pratiques entre les bannières par l'entremise d'activités d'analyse comparative et de la détermination des domaines où le groupe peut maximiser les résultats et la trésorerie;
- Continuer de tirer parti de l'effet de levier des trois bannières principales, soit Lunetterie New Look, Vogue Optical et Greiche & Scaff, qui ont une solide réputation établie depuis longtemps dans leurs marchés respectifs;
- Continuer l'expansion des réseaux Lunetterie New Look, Vogue Optical et Greiche & Scaff dans leurs marchés respectifs par l'ouverture de nouveaux magasins et l'acquisition de cliniques d'optique indépendantes;
- Améliorer les liquidités et le bilan par un programme planifié de remboursements annuels de la dette;
- Accroître notre part de marché en tirant parti de nos installations de fabrication et de distribution à la fine pointe de la technologie, un marketing dynamique, de l'équipement optométrique, et un personnel continuellement en formation;
- Continuer d'accroître l'efficacité de l'exploitation en investissant de façon significative dans les systèmes technologiques de la vente au détail;
- Continuer d'améliorer notre plateforme web pour la prise de rendez-vous pour l'examen de la vue et pour les commandes de verres de contact ainsi qu'une plus grande information fournie au public par notre site web et notre infolettre sur les tendances de la mode en lunetterie.

Certaines grandes chaînes internationales spécialisées dans les produits d'optique ont réussi à élargir la gamme de produits et services offerts dans leur réseau de magasins d'optique en introduisant des produits et services de protection auditive et d'écoute. À la suite de l'acquisition de certains droits de distribution et actifs liés à la protection auditive en 2010 dans le cadre de la réorganisation avec Sonomax, Vision New Look a lancé certains projets en magasin liés à ces produits et services. Jusqu'à maintenant, ces projets ne font pas encore l'objet d'un succès commercial significatif car la société s'est concentrée durant les dernières années sur l'acquisition d'importantes entreprises telles Vogue Optical, Greiche & Scaff et iVision. Néanmoins, Vision New Look a l'intention de soutenir ces projets et de continuer leur développement en 2017 et au-delà.

## MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Tous les énoncés contenus dans le présent rapport de gestion autres que ceux ayant trait à des faits historiques sont des énoncés prospectifs, y compris, sans limitation, les énoncés au sujet de la situation financière future, de la stratégie commerciale, des coûts projetés, ainsi que des plans et des objectifs futurs de Vision New Look ou touchant Vision New Look. Les lecteurs peuvent repérer un grand nombre de ces énoncés en prêtant attention aux termes comme « croit », « considère », « s'attend à », « prévoit », « a l'intention », « entend », « estime » et aux termes similaires, ainsi qu'à leur forme négative, et à l'emploi de verbes au futur ou au conditionnel. Rien ne garantit que les plans, les intentions ou les attentes sur lesquels les énoncés prospectifs sont fondés vont se concrétiser. Les énoncés prospectifs comportent des risques, des incertitudes et des hypothèses. Bien que la direction de Vision New Look considère que les attentes exprimées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables, rien ne garantit qu'elles se révéleront justes. Les facteurs qui pourraient avoir une incidence sur les résultats futurs et faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux qui sont exprimés dans les énoncés prospectifs figurant dans les présentes incluent les changements en instance ou proposés à la législation et à la réglementation, la concurrence de concurrents établis et de nouveaux venus, les progrès technologiques, les fluctuations des taux d'intérêt, la conjoncture économique en général, l'acceptation et la demande de nouveaux produits et services et les fluctuations des résultats opérationnels, de même que d'autres risques énoncés dans la Notice annuelle courante de Vision New Look, que l'on peut consulter au [www.sedar.com](http://www.sedar.com). Les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport de gestion sont formulés en date des présentes, et New Look Vision ne s'engage nullement à les mettre à jour publiquement afin qu'ils tiennent compte, entre autres, de renseignements ou d'événements nouveaux, sauf si la loi l'y oblige.

Le 15 mars 2017



# ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

---

Exercice terminé le 31 décembre 2016

---

# Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

Pour les exercices terminés le 31 décembre 2016 et le 26 décembre 2015

La responsabilité des états financiers consolidés de Groupe Vision New Look inc. (« Vision New Look ») et des autres renseignements financiers inclus dans le rapport annuel incombe à la direction et le conseil d'administration de Vision New Look les a approuvés. Les états financiers consolidés ont été préparés par la direction conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS) et incluent des montants basés sur des estimations faisant appel à des jugements de la direction. La responsabilité du choix des principes et des méthodes comptables incombe également à la direction.

Vision New Look a maintenu en place des systèmes de contrôle interne pour s'assurer de la pertinence et de l'exactitude de l'information financière et de la protection de l'actif.

La direction reconnaît qu'elle a la responsabilité d'administrer les affaires de Vision New Look dans le respect des lois applicables ainsi que des normes et principes financiers reconnus et qu'elle doit se conformer à des normes appropriées en matière d'éthique commerciale.

Le conseil d'administration délègue la supervision du processus d'établissement des états financiers et des autres renseignements financiers à son comité d'audit, composé exclusivement d'administrateurs qui ne sont pas membres de la direction. Le rôle de ce comité consiste à examiner les états financiers et à en recommander l'approbation au conseil d'administration, à réviser les systèmes de contrôle interne et de protection de l'information de même que toutes les autres questions relatives à la comptabilité et aux finances de Vision New Look. Dans ce but, le comité d'audit tient des réunions périodiques avec l'auditeur indépendant afin d'examiner son plan d'audit et de discuter des résultats de son examen. La responsabilité de recommander la nomination de l'auditeur indépendant incombe aussi à ce comité.

L'auditeur indépendant de Vision New Look, Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L., nommé par les actionnaires lors de l'assemblée annuelle, a audité les états financiers et son rapport sur les états financiers est présenté ci-après.

(signé par) Antoine Amiel

(signé par) Derrick Giannoumis

**ANTOINE AMIEL**

Président  
Groupe Vision New Look inc.

**DERRICK GIANNOUMIS**

Premier vice-président  
et Chef de la direction financière  
Groupe Vision New Look inc.

15 mars 2017

15 mars 2017

## Rapport de l'auditeur indépendant

**Raymond Chabot Grant Thornton**  
S.E.N.C.R.L.

Bureau 2000  
Tour de la Banque Nationale  
600, rue De La Gauchetière Ouest  
Montréal (Québec) H3B 4L8

Téléphone : 514 878-2691  
Télécopieur : 514 878-2127  
www.rcgt.com

Aux actionnaires de  
Groupe Vision New Look Inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la société, Groupe Vision New Look Inc., qui comprennent les bilans consolidés au 31 décembre 2016 et au 26 décembre 2015 et les états consolidés du bénéfice net et du résultat global, les tableaux consolidés des flux de trésorerie et les états consolidés des variations des capitaux propres pour les exercices terminés à ces dates, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément Normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société, Groupe Vision New Look Inc., au 31 décembre 2016 et au 26 décembre 2015 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L.*<sup>1</sup>

Montréal  
Le 15 mars 2017

<sup>1</sup> CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A120795

# États consolidés du bénéfice net et du résultat global

Pour les exercices terminés le 31 décembre 2016 et le 26 décembre 2015  
En milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action

	2016 53 semaines \$	2015 52 semaines \$
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>198 536</b>	<b>174 555</b>
Matériaux utilisés	44 888	37 185
Rémunération du personnel (note 3.1)	66 732	57 530
Autres frais d'exploitation (note 3.2)	54 586	47 896
<b>Bénéfice avant amortissements, perte sur la cession d'immobilisations et frais financiers</b>	<b>32 330</b>	<b>31 944</b>
Amortissements et perte sur la cession d'immobilisations (note 3.3)	11 772	11 024
Frais financiers, après revenus d'intérêts (note 4)	4 005	4 419
<b>Bénéfice avant impôts</b>	<b>16 553</b>	<b>16 501</b>
Impôts (note 17)		
Exigibles	4 416	7 067
Différés	925	233
Total des impôts	5 341	7 300
<b>Bénéfice net et résultat global</b>	<b>11 212</b>	<b>9 201</b>
Bénéfice net et résultat global attribués aux :		
Participations ne donnant pas le contrôle	40	44
Actionnaires de Vision New Look	11 172	9 157
	<b>11 212</b>	<b>9 201</b>
Bénéfice net par action (note 5)		
De base	0,83	0,68
Dilué	0,81	0,67

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.



# Tableaux consolidés des flux de trésorerie

Pour les exercices terminés le 31 décembre 2016 et le 26 décembre 2015  
En milliers de dollars canadiens

	2016 53 semaines \$	2015 52 semaines \$
<b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>		
Bénéfice avant impôts	16 553	16 501
Ajustements :		
Amortissements et perte sur la cession d'immobilisations (note 3.3)	11 772	11 024
Amortissement des avantages incitatifs à la location différés et variation des loyers différés	(393)	(433)
Rémunération à base d'actions	1 462	627
Autres	25	9
Frais financiers (note 4)	4 025	4 473
Revenus d'intérêts (note 4)	(20)	
Impôts payés	(7 237)	(4 476)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avant la variation des éléments du fonds de roulement</b>	<b>26 187</b>	<b>27 725</b>
Variations des éléments du fonds de roulement (note 6)	(3 830)	2 727
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>	<b>22 357</b>	<b>30 452</b>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisitions d'entreprises (note 7)	(28 169)	(1 356)
Encaissement d'ajustements de prix d'achat d'entreprises		1 285
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(8 563)	(6 082)
Acquisitions d'autres actifs incorporels	(709)	(677)
Prêts et avances	(283)	(358)
Intérêts reçus	30	
Paiement de soldes de prix d'achat	(471)	(607)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>	<b>(38 165)</b>	<b>(7 795)</b>
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Variation des emprunts sur le crédit renouvelable	11 814	
Emprunts à long terme	19 468	
Remboursements sur les emprunts à même la facilité de crédit à terme pour acquisitions	(5 356)	(6 862)
Dividendes payés, nets des dividendes réinvestis	(8 686)	(6 955)
Intérêts et frais financiers payés	(4 720)	(3 696)
Avantages incitatifs à la location		169
Encaissement lors de l'exercice d'options d'achat d'actions	164	334
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>	<b>12 684</b>	<b>(17 010)</b>
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	(3 124)	5 647
Trésorerie au début	9 718	4 071
<b>Trésorerie à la fin</b>	<b>6 594</b>	<b>9 718</b>

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

# Bilans consolidés

En milliers de dollars canadiens

	31 décembre 2016	26 décembre 2015
	\$	\$
<b>ACTIFS</b>		
<b>Actifs à court terme</b>		
Trésorerie	6 594	9 718
Débiteurs (note 8)	3 448	2 997
Prêts et avances (note 9)	343	260
Stocks	17 966	14 060
Frais payés d'avance	825	893
<b>Total des actifs à court terme</b>	<b>29 176</b>	<b>27 928</b>
Prêts et avances (note 9)	603	379
Immobilisations corporelles (note 10)	44 561	39 331
Goodwill (note 11)	67 478	51 834
Autres actifs incorporels (note 12)	50 998	42 487
<b>Total des actifs</b>	<b>192 816</b>	<b>161 959</b>
<b>PASSIFS</b>		
<b>Passifs à court terme</b>		
Créditeurs, frais courus et provisions (note 14)	23 099	22 798
Impôts à payer (note 17)	231	3 309
Dividendes à payer		2 013
Versements sur la dette à long terme (note 15)	7 078	5 429
<b>Total des passifs à court terme</b>	<b>30 408</b>	<b>33 549</b>
Dette à long terme (note 15)	79 888	55 500
Autres passifs à long terme (note 16)	1 965	2 469
Passifs d'impôt différé (note 17.3)	8 824	6 229
<b>Total des passifs</b>	<b>121 085</b>	<b>97 747</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Actions ordinaires de catégorie A (note 19)	64 098	61 413
Surplus d'apport	2 836	1 467
Bénéfices non distribués	4 054	1 009
<b>Capitaux propres attribuables aux actionnaires de Vision New Look</b>	<b>70 988</b>	<b>63 889</b>
Participation ne donnant pas le contrôle	743	323
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>71 731</b>	<b>64 212</b>
<b>Total des passifs et capitaux propres</b>	<b>192 816</b>	<b>161 959</b>

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Au nom du conseil d'administration

(Signé par) W. John Bennett  
**W. John Bennett**  
 Président du conseil

(Signé par) Paul S. Echenberg  
**Paul S. Echenberg**  
 Président du comité d'audit

# États consolidés des variations des capitaux propres

Pour les exercices terminés le 31 décembre 2016 et le 26 décembre 2015  
En milliers de dollars canadiens, à l'exception du nombre d'actions

	Capitaux propres attribuables aux						
	Actions ordinaires de catégorie A		Surplus d'apport	Bénéfices non distribués	Actionnaires de Vision New Look	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
	Nombre	\$					
Solde au 26 décembre 2015	13 419 892	61 413	1 467	1 009	63 889	323	64 212
Bénéfice net				11 172	11 172	40	11 212
Rémunération à base d'actions			1 462		1 462		1 462
Actions émises par Vision New Look (note 19):							
En paiement partiel de l'acquisition d'une entreprise	31 604	900			900		900
À la suite de l'exercice d'options:							
En contrepartie de trésorerie	10 268	164			164		164
Selon le mode sans décaissement	62 666				—		—
Virement du surplus d'apport		93	(93)		—		—
Dans le cadre du régime de réinvestissement de dividendes	53 824	1 503			1 503		1 503
En paiement de services	823	25			25		25
Participations ne donnant pas le contrôle lors de l'acquisition d'une entreprise (note 7)					—	429	429
Dividendes déclarés				(8 127)	(8 127)	(49)	(8 176)
<b>Solde au 31 décembre 2016</b>	<b>13 579 077</b>	<b>64 098</b>	<b>2 836</b>	<b>4 054</b>	<b>70 988</b>	<b>743</b>	<b>71 731</b>

	Capitaux propres attribuables aux						
	Actions ordinaires de catégorie A		Surplus d'apport	Bénéfices non distribués	Actionnaires de Vision New Look	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
	Nombre	\$					
Solde au 27 décembre 2014	13 283 817	59 787	982	591	61 360	695	62 055
Bénéfice net				9 157	9 157	44	9 201
Rémunération à base d'actions			627		627		627
Actions émises à la suite de l'exercice d'options (note 19):							
À la suite de l'exercice d'options:							
En contrepartie de trésorerie	29 534	334			334		334
Selon le mode sans encaissement	62,709				—		—
Virement du surplus d'apport		142	(142)		—		—
Actions émises dans le cadre du régime de réinvestissement de dividendes	43 004	1 125			1 125		1 125
Actions émises en paiement de services	828	25			25		25
Dividendes déclarés				(8 037)	(8 037)	(64)	(8 101)
Achat d'une participation (note 21)				(702)	(702)	(352)	(1 054)
<b>Solde au 26 décembre 2015</b>	<b>13 419 892</b>	<b>61 413</b>	<b>1 467</b>	<b>1 009</b>	<b>63 889</b>	<b>323</b>	<b>64 212</b>

Au 31 décembre 2016 et au 26 décembre 2015, la valeur comptable des actions ordinaires de catégorie A était nette de prêts faits à des parties liées totalisant 251 000 \$.

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés.

# Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminée le 31 décembre 2016 et le 26 décembre 2015

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

## 1. STATUTS ET ACTIVITÉS

Groupe Vision New Look inc. / New Look Vision Group Inc. («Vision New Look» ou la «société»), constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, exerce ses activités au Canada dans le secteur de l'optique. Le siège social est situé au 1, Place Ville-Marie, Montréal, Québec, Canada. Les actions de la société sont cotées à la Bourse de Toronto (TSX:BCI). Avant juin 2015, le nom de la société était Lunetterie New Look inc. / New Look Eyewear Inc.

Dans les présents états financiers, toute référence au «groupe» signifie Vision New Look et ses filiales. Le groupe exploite trois bannières principales, soit Lunetterie New Look / New Look Eyewear, Greiche & Scaff et Vogue Optical.

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

### 2.1 Conformité aux Normes internationales d'information financière (IFRS)

Les présents états financiers consolidés ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) en vigueur au 31 décembre 2016. Leur publication a été approuvée par le conseil d'administration le 15 mars 2017.

### 2.2 Base d'évaluation

Les états financiers consolidés ont été préparés sur la base du coût historique à l'exception des instruments financiers dérivés qui sont évalués à la juste valeur.

### 2.3 Principes de consolidation

Les états financiers consolidés incluent les comptes de Vision New Look et de ses filiales, lesquelles comprennent des entités dans lesquelles Vision New Look a ou peut avoir droit à des rendements variables en raison de son implication dans ces entités et à la capacité d'user de son pouvoir pour influencer sur le montant de son rendement sans détenir d'actions de ces entités. La participation ne donnant pas le contrôle présentée dans les états financiers consolidés se rapporte à la part du bénéfice net et de l'actif net qui n'est pas détenue par Vision New Look. La principale filiale entièrement détenue est Vogue Optical Group Inc, laquelle exploite la bannière Vogue Optical. Les bannières Lunetterie New Look et Greiche & Scaff sont exploitées comme des divisions de Vision New Look. Toutes les transactions et tous les soldes interentités et interdivisions ont été éliminés.

Le bénéfice net des entreprises acquises au cours de l'exercice est comptabilisé à compter de la date d'entrée en vigueur de l'acquisition.

### 2.4 Fin d'exercice

La fin d'exercice de Vision New Look et de ses filiales est le dernier samedi de décembre. L'exercice de 2016 compte 53 semaines et celui de 2015 compte 52 semaines.

### 2.5 Acquisitions d'entreprises

Les acquisitions d'entreprises sont comptabilisées selon la méthode de l'acquisition. Selon cette méthode, la société évalue les actifs identifiables acquis et les passifs pris en charge, incluant les passifs éventuels, à leur juste valeur à la date de leur acquisition, peu importe que les actifs et les passifs aient été auparavant comptabilisés aux états financiers de la société acquise.

Le goodwill est comptabilisé dans la mesure où la juste valeur de la contrepartie transférée et le montant comptabilisé à titre de toute participation ne donnant pas le contrôle dans la société acquise dépassent la juste valeur des actifs identifiables après les passifs pris en charge à la date d'acquisition. Un montant négatif serait comptabilisé au bénéfice net.

Les coûts d'acquisition sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont engagés.

### 2.6 Information sectorielle

La direction évalue la performance du groupe en tant que secteur unique lié au commerce de détail de produits de l'optique.

# Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 31 décembre 2016 et le 26 décembre 2015

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

## 2.7 Comptabilisation des produits

La vente de biens est la seule source significative de produits composant le chiffre d'affaires. Les produits représentent les espèces reçues ou à recevoir du client après les rabais et les escomptes et en excluant les taxes de vente. Les produits sont comptabilisés lorsque les biens sont livrés aux clients.

## 2.8 Contrats de location simple

La totalité des loyers en vertu des contrats de location simple est imputée aux dépenses de façon linéaire sur la durée des contrats de location. Tout écart entre les charges de loyer et les loyers exigibles est présentée à titre de loyer reporté au bilan. La durée d'un contrat de location comprend des périodes exemptes de loyer ainsi qu'une période de construction précédant le début de la location.

## 2.9 Avantages incitatifs à la location

Les avantages incitatifs applicables aux contrats de location sont reportés et amortis comme une réduction des coûts d'exploitation sur la durée des contrats de location au moyen de la méthode linéaire.

## 2.10 Crédits d'impôts

Les crédits d'impôts liés à la recherche et au développement ainsi qu'à la formation sont comptabilisés aux résultats lorsqu'il existe une assurance raisonnable que la société se conformera aux conditions rattachées à ces crédits et que ceux-ci seront reçus.

Les crédits d'impôts liés à l'acquisition d'un actif à long terme sont comptabilisés au passif et virés aux résultats, en réduction de la charge d'amortissement d'un actif amortissable, sur la durée d'utilité de celui-ci.

## 2.11 Rémunération à base d'actions

La rémunération à base d'actions, telle que les options attribuées aux employés clés, membres de la direction et administrateurs pour l'acquisition d'actions de Vision New Look, fait partie des charges de rémunération du personnel. Ces options sur actions sont comptabilisées à leur juste valeur à la date d'attribution selon le modèle d'évaluation Black-Scholes. Certains prêts accordés par Vision New Look pour permettre l'achat de ses actions sont traités comme des attributions d'options et leur remboursement comme l'exercice d'options.

La juste valeur des options, déterminée à la date d'attribution, est comptabilisée en charges sur la période d'acquisition des droits, selon l'estimation par la société du nombre d'options dont les droits seront éventuellement acquis, une augmentation correspondante étant comptabilisée dans le surplus d'apport. À la fin de chaque période de présentation, la société révisé son estimation du nombre d'options dont l'acquisition des droits est prévue. Le cas échéant, toute incidence de la révision des estimations initiales est comptabilisée au bénéfice net de façon à ce que les charges cumulatives reflètent les estimations révisées, un ajustement correspondant étant apporté au surplus d'apport. Les soldes au surplus d'apport sont virés au capital-actions lorsque les options sont exercées. Le produit de l'exercice d'options est crédité au capital-actions. Certains prêts traités comme des attributions d'options sont déduits du capital-actions et leur remboursement augmente ce dernier.

## 2.12 Conversion de devises

Les états financiers consolidés sont présentés en dollars canadiens lesquels correspondent également à la monnaie fonctionnelle. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date du bilan. Les actifs non monétaires sont convertis aux taux en vigueur à la date des transactions. Les charges courantes libellées en devises sont converties aux taux en vigueur à la date des transactions. Les gains et les pertes de change sont compris dans les résultats de l'exercice.

## 2.13 Bénéfice net par action

Le bénéfice net par action de base pour une période est calculé en divisant le bénéfice net attribuable aux actionnaires de Vision New Look par la moyenne pondérée d'actions de catégorie A en circulation au cours de cette période.

Le bénéfice net dilué par action pour une période est calculé en faisant l'hypothèse que toutes les options sur actions dilutives sont exercées et que le produit de l'exercice de ces options sert à racheter des actions au cours du marché moyen de la période. Les

# Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 31 décembre 2016 et le 26 décembre 2015

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

options hors du cours d'une période, c'est-à-dire des options comportant un prix d'exercice plus élevé que le cours du marché moyen pour la période, ne sont pas comprises dans le calcul du bénéfice dilué par action.

## 2.14 Instruments financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés comme suit :

	Niveau hiérarchique de la juste valeur <sup>(g)</sup>	
À la juste valeur par le biais du bénéfice net	Swaps de taux d'intérêt <sup>(a)</sup>	2
	Contrat de change <sup>(b)</sup>	2
Au coût amorti	Comptes clients <sup>(c)</sup>	
	Prêts et avances <sup>(d)</sup>	2
	Comptes fournisseurs <sup>(e)</sup>	
	Dépôts de clients <sup>(e)</sup>	
	Dette à long terme <sup>(f)</sup>	2

- La juste valeur des swaps de taux d'intérêt est actuellement comptabilisée à titre d'autre passif à long terme et la variation de la juste valeur est comptabilisée dans les frais financiers. Elle est établie par l'institution bancaire émettant le swap.
- La juste valeur des contrats de change est comptabilisée soit avec les débiteurs, soit avec les créditeurs, selon les conditions du marché, et la variation de la juste valeur est comptabilisée avec les autres frais d'exploitation. Elle est déterminée par l'institution bancaire émettant les contrats.
- De façon pratique, le coût amorti des comptes clients, moins toute provision pour créances douteuses, reflète leur juste valeur initiale. La juste valeur initiale est déterminée sans actualisation.
- Les prêts à long terme et les avances sont initialement comptabilisés à leur juste valeur plus les frais de transactions. Par la suite, ils sont comptabilisés au coût amorti, selon la méthode du taux d'intérêt effectif, moins une provision pour perte de valeur le cas échéant. La juste valeur initiale est déterminée à l'aide de l'actualisation.
- De façon pratique, le coût amorti des comptes fournisseurs et des dépôts de clients reflète leur juste valeur initiale. La juste valeur initiale est déterminée sans actualisation.
- La dette à long terme est initialement comptabilisée à sa juste valeur moins les frais de transactions. Elle est ensuite comptabilisée au coût amorti, selon la méthode du taux d'intérêt effectif. La juste valeur initiale est déterminée à l'aide de l'actualisation.
- Les niveaux hiérarchiques de la juste valeur sont : 1 - cours non ajusté sur des marchés actifs; 2 - prix basés sur des données du marché observables, directement ou indirectement; 3 - prix basés sur des données non observables.

## 2.15 Évaluation des stocks

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation, le coût étant déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti. Le coût comprend le prix d'achat, les droits de douane et le transport. Les rabais commerciaux, remises et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer le coût. La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal des activités, moins les frais de ventes applicables.

## 2.16 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition diminué de l'amortissement cumulé et des pertes de valeur. Lorsque les immobilisations corporelles sont acquises lors d'un regroupement d'entreprises, le coût correspond à la juste valeur en date de l'acquisition. Le coût excédant la valeur résiduelle des immobilisations corporelles est amorti sur la durée d'utilité estimée.

# Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminée le 31 décembre 2016 et le 26 décembre 2015

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

Le tableau suivant présente la méthode ainsi que les durées maximales utilisées :

	Méthode	Période
Matériel informatique	Linéaire	5 ans
Matériel d'optique	Linéaire	10 à 15 ans
Autre matériel, outils et enseignes	Linéaire	4 à 10 ans
Aménagement des locaux loués	Linéaire	Durée du bail y compris les périodes de renouvellement, maximum de 10 ans
Bâtiment		
Structure principale	Linéaire	40 ans
Autres composantes	Linéaire	7 à 13 ans
Terrain		Non amorti

Les méthodes d'amortissement, les durées d'utilité et les valeurs résiduelles sont révisées annuellement.

Les gains et les pertes sur la cession d'immobilisations corporelles correspondent à la différence entre le produit net de cession et la valeur comptable des actifs et sont comptabilisés au bénéfice net. Toute radiation ou perte sur cession est comprise dans la charge d'amortissement et perte de valeur des immobilisations corporelles dans les états du bénéfice net et de résultat global.

## 2.17 Goodwill

Le goodwill représente les avantages économiques futurs résultant des actifs nets acquis lors d'un regroupement d'entreprises qui ne sont pas identifiés individuellement et comptabilisés séparément. Le goodwill n'est pas amorti. Il est comptabilisé au coût diminué des pertes de valeur cumulées. Le goodwill est assujéti au test de dépréciation décrit ci-dessous.

## 2.18 Autres actifs incorporels

Les autres actifs incorporels comprennent les noms commerciaux, les logiciels d'application, les baux acquis dans des conditions favorables, des relations clients, des ententes contractuelles (y compris des engagements de non-concurrence). À l'exception des noms commerciaux ayant une durée d'utilité indéterminée décrits ci-après, ils sont comptabilisés au coût diminué de l'amortissement cumulé et des pertes de valeur. Lorsqu'un actif incorporel est acquis lors d'un regroupement d'entreprises, le coût correspond à la juste valeur à la date d'acquisition. La valeur attribuée à un actif incorporel amortissable est amortie linéairement sur la durée estimée des avantages attendus, soit: a) dans le cas d'un bail, sa durée; b) 10 ans pour un logiciel; c) de 5 à 20 ans pour les relations clients; d) dans le cas d'entente contractuelle, sa durée; et e) de 5 à 15 ans pour les noms commerciaux amortissables. La valeur résiduelle, les méthodes d'amortissement ainsi que les durées d'utilité sont révisées au moins une fois par année. De plus, les autres actifs incorporels sont sujets au test de dépréciation décrit ci-dessous.

### Noms commerciaux ayant une durée d'utilité indéterminée

Les noms commerciaux ayant une durée d'utilité indéterminée sont comptabilisés au coût et ne sont pas amortis. Ils sont sujets à un test de dépréciation décrit ci-dessous. La direction considère que les noms commerciaux reconnus sont étroitement liés aux divisions et opérations bien établies du groupe et, de ce fait, ont une durée d'utilité indéterminée. La durée d'utilité est réexaminée à chaque période pour déterminer si les événements et circonstances continuent de justifier l'appréciation de la durée d'utilité indéterminée.

## 2.19 Dépréciation d'actifs non financiers

À la fin de chaque période de présentation, le groupe révisé la valeur comptable de ses immobilisations corporelles et autres actifs incorporels, excluant les noms commerciaux ayant une durée d'utilité indéterminée, afin de déterminer s'il y a une indication d'une perte de valeur. Si tel est le cas, la valeur recouvrable de l'actif est estimée afin de déterminer l'étendue de la perte de valeur, s'il y a lieu. Lorsqu'il est impossible d'estimer la valeur recouvrable d'un actif particulier, la société estime la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient. Une unité génératrice de trésorerie est le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génèrent des flux de trésorerie indépendants.

# Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 31 décembre 2016 et le 26 décembre 2015

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

Les noms commerciaux ayant une durée d'utilité indéterminée sont soumis à un test de dépréciation annuellement ou plus fréquemment si des faits nouveaux indiquent que la valeur de l'actif a diminué.

Aux fins des tests de dépréciation, le goodwill acquis dans un regroupement d'entreprises est attribué aux unités génératrices de trésorerie qui devraient bénéficier de la synergie engendrée par le regroupement et qui représentent au sein de la société le niveau le plus bas auquel le goodwill fait l'objet d'un suivi. La direction a établi que ce niveau correspond aux bannières sous lesquelles les magasins sont exploités. Ces groupes d'unités génératrices de trésorerie font l'objet d'un test de dépréciation annuellement, ou plus souvent s'il y a des indications de perte de valeur.

Une perte de valeur est comptabilisée lorsque la valeur comptable d'un actif dépasse la valeur recouvrable. La valeur recouvrable est le montant le plus élevé entre la juste valeur diminuée des coûts de sortie et la valeur d'utilité. La valeur d'utilité correspond à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés en utilisant un taux d'actualisation avant impôt qui reflète l'évaluation actuelle du marché de la valeur temps de l'argent et des risques propres à l'actif.

Une perte de valeur d'une unité génératrice de trésorerie réduit d'abord la valeur comptable du goodwill à néant et ensuite, au prorata, la valeur comptable des autres actifs de l'unité génératrice de trésorerie. Sauf pour le goodwill, tous les actifs sont réévalués ultérieurement pour voir s'il y a indication d'une reprise de perte de valeur comptabilisée antérieurement. Une perte de valeur peut être reprise si la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie excède la valeur comptable. Voir les notes 11 et 12 pour les tests de dépréciation du nom commercial et du goodwill.

## 2.20 Rémunération du personnel

Les créateurs, frais courus et provisions comprennent les salaires et avantages courus, comme les vacances, lesquels sont comptabilisés à la valeur non actualisée que le groupe s'attend à verser.

## 2.21 Provisions

Une provision est comptabilisée lorsqu'une obligation actuelle découlant d'un événement passé mènera probablement à une sortie de ressources économiques et que les montants peuvent être estimés de façon fiable. Une obligation actuelle résulte d'une obligation juridique ou d'une obligation implicite découlant d'événements passés comme, par exemple, les garanties accordées sur les marchandises. Les provisions sont basées sur les dépenses estimées nécessaires pour honorer l'obligation actuelle, selon les éléments probants les plus fiables à la date de présentation de l'information. L'actualisation n'est pas prise en considération lorsque son incidence n'est pas significative.

Toutes les provisions sont revues à chaque date de présentation et ajustées pour refléter la meilleure estimation actuelle. Voir les détails à la note 14.

## 2.22 Impôts

La charge d'impôt comptabilisée au bénéfice net correspond à la somme de l'impôt exigible et de l'impôt différé.

Les passifs ou les actifs d'impôts exigibles comprennent les montants à payer aux autorités fiscales ou à recouvrer auprès de celles-ci pour la période en cours et les périodes antérieures et qui n'ont pas été réglés en date du bilan. L'impôt exigible est calculé sur le revenu imposable, lequel diffère du bénéfice aux états financiers. Le calcul de l'impôt exigible est fondé sur les taux d'impôt et les lois fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date du bilan. Se reporter à la note 17.2 pour plus de détails concernant le règlement fiscal convenu avec l'Agence du revenu du Canada ainsi qu'un règlement similaire prévu avec une autorité fiscale provinciale.

Les actifs et les passifs d'impôts différés sont déterminés en fonction des différences temporaires entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et passifs, de même qu'en fonction des pertes fiscales et des crédits d'impôts inutilisés. Toutefois, l'impôt différé n'est pas comptabilisé lors de la comptabilisation initiale du goodwill ou de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif, à moins que la transaction y donnant lieu ne soit un regroupement d'entreprises ou qu'elle ait une incidence sur le bénéfice imposable ou comptable. Les actifs et les passifs d'impôts différés sont calculés, sans actualisation, aux taux d'impôt prévus pour la période où l'actif sera réalisé ou le passif réglé, selon les taux d'impôt et les lois fiscales adoptés ou quasi adoptés en date du bilan. L'incidence d'une variation du taux d'impôt sur les actifs et les passifs d'impôts différés est reflétée au bénéfice de la période où la variation a lieu.



# Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminée le 31 décembre 2016 et le 26 décembre 2015

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que la différence temporaire déductible sous-jacente, la perte fiscale ou le crédit d'impôt soit utilisé pour diminuer des impôts futurs. Les passifs d'impôts différés sont toujours comptabilisés en entier.

Les actifs et les passifs d'impôts différés d'une entité du groupe sont compensés seulement lorsque cette entité a le droit et l'intention de compenser les actifs et les passifs d'impôts exigibles découlant de la même autorité fiscale.

## 2.23 Capitaux propres

La valeur comptable des actions ordinaires de catégorie A représente les montants reçus lors de l'émission de ces actions et les montants transférés du surplus d'apport au moment de l'exercice d'options. Les frais d'émission d'actions sont déduits de leur valeur comptable. Tel qu'il est mentionné à la note 22, certains prêts pour l'achat d'actions de Vision New Look sont considérés comme des attributions d'options et sont déduits du capital-actions.

Le surplus d'apport comprend l'escompte sur le rachat d'actions ainsi que les montants correspondant aux charges de rémunération à base d'actions comptabilisées antérieurement, après les montants transférés au capital-actions lors de l'exercice d'options.

Les bénéfices non distribués comprennent l'ensemble des bénéfices ou pertes nets accumulés qui n'ont pas été distribués.

## 2.24 Jugements critiques lors de l'application des méthodes comptables

La direction a émis les jugements critiques suivants, séparément de ceux concernant les estimations, dans l'application des méthodes comptables du groupe qui ont une incidence la plus significative sur les états financiers.

*Attribution du goodwill à des bannières spécifiques.* Tel qu'il est mentionné à la note 2.19, aux fins des tests de dépréciation, le goodwill doit être attribué aux unités génératrices de trésorerie qui devraient bénéficier de la synergie engendrée par le regroupement d'entreprises. La direction a établi que le niveau le plus représentatif d'unités génératrices de trésorerie pouvant bénéficier de ces synergies est celui des bannières, tout en reconnaissant que le groupe au complet bénéficie aussi des synergies provenant de toute acquisition d'entreprise. La position de la direction pourrait entraîner une dépréciation du goodwill d'une bannière alors que les montants recouvrables des autres bannières excéderaient cette dépréciation.

*Position concernant la durée d'utilité indéterminée des noms commerciaux.* La position de la direction voulant que la durée d'utilité des noms commerciaux Lunetterie New Look, Vogue Optical, Greiche & Scaff et certains autres soit indéterminée et, par conséquent, non amortie est expliquée à la note 2.18.

*Consolidation d'entités sans en détenir d'actions.* La société consolide les activités, les actifs et les passifs d'une société dont elle ne détient pas d'action. La direction a établi qu'en vertu des ententes avec cette entité, la société peut obtenir des rendements variables liés à son implication et a la capacité d'user de son pouvoir pour influencer le montant de ces rendements.

*Décision concernant les indicateurs de perte de valeur.* L'identification des faits ou des circonstances indiquant une perte de valeur ou une reprise de perte de valeur est un processus subjectif impliquant le jugement et un certain nombre d'estimations et d'hypothèses dans de nombreux cas. La direction a actuellement déterminé que la contribution des magasins ou de certains groupes de magasins constitue la meilleure indication d'une perte de valeur.

## 2.25 Incertitude relative aux estimations

Les hypothèses concernant l'avenir et les autres sources importantes d'incertitude relative aux estimations qui présentent un risque important d'entraîner des ajustements significatifs à la valeur comptable des actifs et des passifs au cours du prochain exercice sont les suivantes:

*Durée d'utilité des immobilisations corporelles.* L'estimation de la durée d'utilité des immobilisations corporelles se fonde sur l'expérience historique, sur les hypothèses concernant la désuétude engendrée par les nouvelles technologies ainsi que sur les objectifs de la société d'utiliser de l'équipement à la fine pointe et de présenter des magasins modernes. La note 2.16 illustre l'estimation actuelle de la durée d'utilité.

# Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminée le 31 décembre 2016 et le 26 décembre 2015

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

*Durée d'utilité des actifs incorporels.* L'estimation de la durée d'utilité des logiciels d'application est fondée sur l'expérience historique, les services annuels de mise à jour et de maintenance, ainsi que la réputation du fournisseur. L'estimation de la durée d'utilité des relations clients est fondée sur l'analyse des ventes antérieures du vendeur et la capacité estimée de la société d'atteindre ces clients. L'estimation de la durée d'utilité des contrats, tel les engagements de non-concurrence, est fondée sur la durée de ces contacts. La note 2.18 illustre l'estimation actuelle de la durée d'utilité.

*Acquisitions d'entreprises.* Lors de la comptabilisation initiale, les actifs et les passifs de l'entreprise acquise sont inclus dans le bilan à leur juste valeur. Pour évaluer la juste valeur, la direction utilise des estimations des flux de trésorerie futurs et des taux d'actualisation, lesquels sont fondés sur des hypothèses concernant le comportement des intervenants du marché.

*Provisions.* Les provisions courantes sont liées aux garanties de produits, à la cessation de baux, aux contrats déficitaires, à la fermeture de magasins et à la restructuration. Les montants ont été estimés sur la base de données historiques et de l'expérience antérieure. Se reporter à la note 14 pour plus de détails.

*Hypothèses dans l'application de la méthode Black-Scholes pour déterminer la rémunération à base d'actions liés aux options attribuées.* La méthode Black-Scholes utilisée nécessite la formulation d'hypothèses à l'égard de valeurs prévues telles que : la durée des options, le pourcentage d'options qui ne seront pas exercées, la volatilité des actions de Vision New Look ainsi que les dividendes. Ces valeurs sont basées sur l'information détenue par la direction au moment où les options sont attribuées. Elle comprend l'expérience historique, la performance financière de la société, les plans de développement de la société ainsi que l'environnement économique.

*Dépréciation d'actifs.* Les tests de dépréciation d'actifs décrits à la note 2.19 requièrent l'évaluation de la valeur recouvrable de certains actifs. À cette fin, la direction doit émettre des hypothèses telles que la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs provenant de l'utilisation d'actifs. Dans ces circonstances, les données historiques et les plans de développements sont les sources principales d'information.

*Provision pour désuétude sur les stocks.* La société estime une provision pour désuétude basée sur la capacité de vendre les stocks et l'expérience historique.

*Impôts.* Le calcul de la charge d'impôts et, par conséquent de l'actif ou du passif d'impôt différé, requiert la détermination de facteurs tels que la déductibilité des dépenses, les restrictions de déductibilité le cas échéant, le taux d'a mortissement s'il y a lieu, et la possibilité d'utiliser des pertes fiscales reportées en avant en fonction de la capacité de l'entité de générer des revenus imposables dans les années à venir. Pour ces calculs, la direction exerce des jugements en faisant des interprétations et en se basant sur l'expérience passée ainsi que sur les services de fiscalistes. L'incidence d'avis de cotisations qui diffèreraient des calculs d'une entité pourrait être importante. Se reporter à la note 17.2 pour plus de détails concernant le règlement fiscal attendu avec une autorité fiscale provinciale.

## 2.26 IFRS publiées mais non encore en vigueur

Au moment d'autoriser les présents états financiers, certaines nouvelles normes, interprétations et modifications de normes existantes ont été publiées par l'IASB, mais elles ne sont pas encore en vigueur et le groupe ne les a pas adoptées de façon anticipée. De l'information sur les normes pouvant avoir une influence sur les états financiers du groupe est fournie ci-dessous.

La direction prévoit adopter toutes les prises de position pertinentes dans la première période suivant la date d'entrée en vigueur de la prise de position. Les nouvelles normes, interprétations et modifications ni adoptées, ni mentionnées ci-dessous ne devraient pas avoir une incidence importante sur les états financiers consolidés de la société.

### IFRS 9, *Instruments financiers*

La norme IFRS 9 constitue la fin du remplacement d'IAS 39 *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*. La nouvelle norme introduit d'importants changements aux directives d'IAS 39 sur le classement et l'évaluation des actifs financiers ainsi qu'un nouveau modèle de «pertes de crédits attendues» pour la dépréciation des actifs financiers. IFRS 9 est en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018. L'incidence quantitative reste à déterminer. Toutefois, le groupe prévoit que le classement et l'évaluation de ses actifs financiers devront être revus en fonction des flux de trésorerie contractuels, tel que stipulé dans l'IFRS 9.

# Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminée le 31 décembre 2016 et le 26 décembre 2015

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

## IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients

La norme IFRS 15 présente de nouvelles exigences pour la comptabilisation des produits, remplaçant IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, IAS 11, *Contrats de construction* et autres interprétations relatives à la comptabilisation des produits. La nouvelle norme établit un modèle de comptabilisation des produits fondé sur le contrôle et fournit des indications supplémentaires sur plusieurs sujets non couverts en détails par les normes IFRS actuelles, notamment concernant la comptabilisation des ententes comportant des obligations de prestations multiples, les prix variables, les droits des clients à un remboursement, les options de rachat par un fournisseur, et autres aspects complexes. IFRS 15 est en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018. Actuellement, la direction ne prévoit pas que l'application de cette norme aura une incidence significative sur les états financiers consolidés de la société.

## IFRS 16, Contrats de location

L'IASB a publié l'IFRS 16, *Contrats de location* pour remplacer l'IAS 17 et les interprétations s'y rapportant, ce qui représente l'achèvement d'un projet à long terme concernant la comptabilité de location. IFRS 16 impose aux preneurs de constater tous les contrats de location à l'état de la situation financière en comptabilisant un droit d'utilisation et une obligation locative. Une exemption est permise pour les contrats de location à court terme et pour les contrats de location pour lesquels l'actif sous-jacent a une faible valeur. La nouvelle norme s'applique aux exercices débutant le ou après le 1<sup>er</sup> janvier 2019. Dans le cas de Vision New Look, entendu que la fin de son exercice est le dernier samedi du mois de décembre, cette nouvelle norme deviendra obligatoire pour l'exercice financier de 2020. L'adoption anticipée est permise en autant que IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients*, soit appliqué.

L'impact quantitatif de l'IFRS 16 reste à déterminer. Toutefois, le groupe a amplement le temps pour se préparer à la transition et s'affaire actuellement à :

- Évaluer les exigences et les incidences qualitatives des dispositions transitoires de l'«approche rétrospective complète» et de l'«approche de rattrapage cumulative et rétrospective modifiée».
- Évaluer les ententes afin de déterminer si la définition d'un bail correspond au IFRS 16.
- Réviser les capacités des systèmes informatiques actuellement en place en ce qui a trait aux exigences d'information et évaluer le besoin d'ajouter des applications ou systèmes additionnels.

En guise d'indication générale de l'incidence quantitative, le groupe a comptabilisé un montant de 70 \$ million à titre d'engagements dans des baux.

## 3. INFORMATION SUR LES RÉSULTATS CONSOLIDÉS

	2016 53 semaines \$	2015 52 semaines \$
<b>3.1 Rémunération du personnel</b>		
Salaires et charges sociales	65 270	56 903
Rémunération à base d'actions	1 462	627
	<b>66 732</b>	<b>57 530</b>
<b>3.2 Montants inclus dans les frais d'exploitation</b>		
Dévaluation des stocks	255	241
Frais connexes aux acquisitions	1 583	897
<b>3.3 Amortissements et perte sur la cession d'immobilisations</b>		
Amortissement des immobilisations corporelles, après amortissement des crédits d'impôts différés pour investissement	8 093	7 750
Amortissement des autres actifs incorporels	3 652	3 202
Perte de valeur et perte sur la cession d'actifs incorporels	27	72
	<b>11 772</b>	<b>11 024</b>

# Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminée le 31 décembre 2016 et le 26 décembre 2015

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

## 4. FRAIS FINANCIERS, APRÈS REVENUS D'INTÉRÊTS

	2016 53 semaines \$	2015 52 semaines \$
Intérêts sur la dette à long terme	3 769	3 359
Intérêts en lien avec un règlement fiscal (note 17.2)	67	249
Autres intérêts	66	52
Charge totale d'intérêts	3 902	3 660
Amortissement des frais différés liés à l'émission de dette	397	427
Variation de la juste valeur du swap de taux d'intérêt	(366)	317
Autres frais financiers	92	69
Frais financiers	4 025	4 473
Revenus d'intérêts	20	54
Frais financiers, après revenus d'intérêts	4 005	4 419

## 5. BÉNÉFICE NET PAR ACTION

	2016 53 semaines	2015 52 semaines
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de Vision New Look	11 172 \$	9 157 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires utilisé dans le calcul du bénéfice de base par action	13 528 772	13 376 141
Effet dilutif des options sur actions	314 049	383 676
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires utilisé dans le calcul du bénéfice dilué par action	13 842 821	13 759 817
Bénéfice net par action		
De base	0,83 \$	0,68 \$
Dilué	0,81 \$	0,67 \$
Options hors du cours pour l'achat d'actions de Vision New Look pour la période <sup>(a)</sup>	736 500	222 500

- a) Les options hors du cours pour l'achat d'actions de Vision New Look au cours d'une période sont des options comportant un prix d'exercice plus élevé que le cours du marché de ces actions au cours de la même période. Ces actions ne sont pas comprises dans le calcul du bénéfice dilué par action.

## 6. INFORMATION SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

### 6.1 Variations des éléments du fonds de roulement

Les variations des éléments du fonds de roulement liés aux activités d'exploitation se détaillent comme suit :

	2016 \$	2015 \$
Débiteurs	81	554
Stocks	(2 452)	(349)
Frais payés d'avance	186	330
Créditeurs, frais courus et provisions	(1 645)	2 192
Source (utilisation) de trésorerie	(3 830)	2 727

# Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 31 décembre 2016 et le 26 décembre 2015

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

## 6.2 Encaissement d'ajustements du prix d'achat d'entreprises

L'encaissement d'ajustements du prix d'achat d'entreprises reçu en 2015 reflète essentiellement l'acquisition de Greiche & Scaff en 2014. Les montants encaissés ont été comptabilisés en 2014.

## 7. ACQUISITIONS D'ENTREPRISES

### 7.1 Acquisitions en 2016

En 2016, le groupe a fait l'acquisition de 32 magasins situés dans le sud-ouest de l'Ontario, à Montréal, au Nouveau-Brunswick et en Colombie-Britannique. L'acquisition a été faite en vue de renforcer la position du groupe dans l'industrie de l'optique au Canada. La presque totalité des magasins acquis ont été convertis, ou sont en voie d'être convertis, soit à la bannière Vogue Optical, la bannière Greiche & Scaff ou la bannière Lunetterie New Look. La répartition des prix d'achat combinés a été établie comme suit :

<b>Valeurs comptables des actifs identifiables</b>	<b>\$</b>
Fonds de roulement net	840
Immobilisations corporelles	4 219
Actifs incorporels	11 481
Passifs à long terme	(184)
Passifs d'impôt différé	(1 669)
<b>Actifs nets identifiables</b>	<b>14 687</b>
<b>Goodwill <sup>(a)</sup></b>	<b>15 644</b>
<b>Total des actifs nets acquis</b>	<b>30 331</b>
Paiement en trésorerie	28 169
Soldes à payer <sup>(b)</sup>	833
31 604 actions de Vision New Look	900
Participations ne donnant pas le contrôle <sup>(c)</sup>	429
<b>Contrepartie totale</b>	<b>30 331</b>

Cette répartition du prix d'achat est sujette à changement advenant que des nouvelles informations soient rendues disponibles.

- Le goodwill est attribué au personnel, à la localisation des magasins, aux relations avec des optométristes, au savoir-faire et aux synergies attendues du regroupement d'activités des entreprises acquises avec celles du groupe. La direction estime que 8,7 millions \$ du goodwill sont amortissables aux fins fiscales.
- Les soldes à payer sont garantis par des comptes bancaires à usage restreint pour les mêmes montants.
- Les participations ne donnant pas le contrôle représentent une participation de 25 % dans une société exploitant un magasin et une participation de 49 % dans une société exploitant un autre magasin. La valeur comptable des participations ne donnant pas le contrôle reflète une part proportionnelle de la juste valeur des actifs nets acquis.

Depuis leur date d'acquisition jusqu'au 31 décembre 2016, les magasins acquis ont généré un chiffre d'affaires de 14 millions \$. Compte tenu des nombreuses fin d'exercices et systèmes comptables des entreprises acquises, il n'était pas pratique de déterminer le résultat pro forma du chiffre d'affaires et du bénéfice net du groupe comme si les acquisitions avaient eu lieu en début d'exercice.

La contrepartie payée en espèces a été financée par les facilités de crédit.

### 7.2 Acquisitions en 2015

En octobre 2015, le Groupe a fait l'acquisition des actifs et des activités d'une clinique d'optique située au Nouveau-Brunswick, laquelle continue ses activités sous son nom commercial. Cette acquisition a contribué à renforcer la position du groupe dans l'industrie de l'optique dans l'est du Canada.

# Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 31 décembre 2016 et le 26 décembre 2015

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

Les détails de cette acquisition se résument comme suit :

<b>Valeurs comptables des actifs identifiables</b>	<b>\$</b>
Actifs à court terme	168
Immobilisations corporelles	515
Actifs incorporels	501
Passifs d'impôt différé	(97)
<b>Actifs nets identifiables</b>	<b>1 087</b>
Goodwill (a)	269
Total des actifs nets acquis	1 356
Montant net payé en trésorerie	1 356

a) Le goodwill est attribué au personnel, au savoir-faire ainsi qu'aux synergies attendues du regroupement des activités de l'entreprise acquise avec celles du groupe. Soixante-quinze pourcent du goodwill acquis est amortissable aux fins fiscales.

## 8. DÉBITEURS

	2016	2015
	\$	\$
Comptes clients	2 346	2 018
Taxes de vente	1 081	957
Contrats de change	21	22
	3 448	2 997

## 9. PRÊTS ET AVANCES

	2016	2015
	\$	\$
Prêts à une société liée à un cadre dirigeant, intérêt de 5 % :		
200 \$ remboursable le 1 <sup>er</sup> août 2017 (initialement le 1 <sup>er</sup> août 2015) <sup>(a)</sup>	200	200
150 \$ remboursable le 13 novembre 2018 <sup>(a)</sup>	150	150
Prêt à un porteur d'une participation sans contrôle, portant intérêt au taux préférentiel majoré de 1 % actuellement 3,7 % (3,7% au 26 décembre 2015) sans modalités de remboursement	30	30
Prêts à divers professionnels, sans intérêt, remboursables sur les trois prochains exercices	566	259
	946	639
Montants exigibles à court terme	343	260
	603	379

a) Les prêts sont garantis par des actions de Vision New Look ayant une juste valeur approximative de 1.1 million \$.

Certains prêts à des dirigeants totalisant 251 000 \$ sont comptabilisés en diminution du capital-actions, tel qu'indiqué à la note 22.

# Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminée le 31 décembre 2016 et le 26 décembre 2015

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

## 10. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Terrain	Bâtiments	Aménagement des locaux loués	Matériel informatique	Matériel d'optique	Autre matériel, outils et enseignes	Dépôts pour acquisition de matériel	Total
<b>Valeur comptable brute</b>								
Solde au 26 décembre 2015	1 462	3 909	32 109	3 301	12 532	33 363	27	86 703
Reclassement			(172)	(22)	(3 753)	3 947		—
Acquisitions par regroupement d'entreprise			2 313	85	922	899		4 219
Autres acquisitions		59	3 171	449	1 210	4 259		9 148
Cessions			(60)			(39)		(99)
Solde au 31 décembre 2016	1 462	3 968	37 361	3 813	10 911	42 429	27	99 971
<b>Amortissement cumulé</b>								
Solde au 26 décembre 2015		499	16 937	2 020	3 514	24 402		47 372
Reclassement					(1 403)	1 403		—
Amortissement		205	3 465	571	763	3 113		8 117
Cessions			(47)			(32)		(79)
Solde au 31 décembre 2016	—	704	20 355	2 591	2 874	28 886	—	55 410
<b>Valeur comptable nette au 31 décembre 2016</b>	<b>1 462</b>	<b>3 264</b>	<b>17 006</b>	<b>1 222</b>	<b>8 037</b>	<b>13 543</b>	<b>27</b>	<b>44 561</b>
Actifs loués inclus dans la valeur comptable nette	—	—	—	—	—	268	—	268

	Terrain \$	Bâtiments \$	Aménagement des locaux loués \$	Matériel informatique \$	Matériel d'optique \$	Autre matériel, outils et enseignes \$	Dépôt pour acquisition de matériel \$	Total \$
<b>Valeur comptable brute</b>								
Solde au 27 décembre 2014	1 462	3 798	29 782	2 504	10 871	33 398	15	81 830
Acquisitions par regroupements d'entreprises			165	15		335		515
Autres acquisitions		111	2 483	782	1 661	1 033	12	6 082
Cessions			(321)			(1 403)		(1 724)
Solde au 26 décembre 2015	1 462	3 909	32 109	3 301	12 532	33 363	27	86 703
<b>Amortissement cumulé</b>								
Solde au 27 décembre 2014		307	14 072	1 607	2 259	23 025		41 270
Amortissement		192	3 173	413	1 255	2 721		7 754
Cessions			(308)			(1 344)		(1 652)
Solde au 26 décembre 2015		499	16 937	2 020	3 514	24 402		47 372
<b>Valeur comptable nette au 26 décembre 2015</b>	<b>1 462</b>	<b>3 410</b>	<b>15 172</b>	<b>1 281</b>	<b>9 018</b>	<b>8 961</b>	<b>27</b>	<b>39 331</b>
Actifs loués inclus dans la valeur comptable nette						45		45

# Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 31 décembre 2016 et le 26 décembre 2015

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

## 11. GOODWILL

La variation de la valeur comptable du goodwill est le résultat des acquisitions d'entreprises suivantes :

	2016	2015
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	51 834	51 565
Acquis par l'entremise d'acquisition d'entreprises	15 644	269
Solde à la fin de l'exercice	67 478	51 834

### Test de dépréciation du goodwill

Le goodwill a été soumis à un test de dépréciation au 31 décembre 2016 et au 26 décembre 2015. Les tests ont démontré qu'aucune dépréciation n'était nécessaire.

Aux fins des tests de dépréciation annuels, le goodwill a été attribué aux bannières de magasins qui devraient bénéficier des synergies engendrées par les acquisitions d'entreprises de la manière suivante :

	2016	2015
	\$	\$
Lunetterie New Look	10 308	9 273
Vogue Optical	46 973	38 072
Greiche & Scaff	5 462	2 994
Autres	4 735	1 495
Solde à la fin de l'exercice	67 478	51 834

Les valeurs recouvrables ont été établies à l'aide de calculs de la valeur d'utilité en utilisant des prévisions détaillées sur une période de trois ans, suivi de l'extrapolation des flux de trésorerie attendus pour les durées d'utilité restantes selon un taux de croissance annuel moyen de 2 % et un taux d'actualisation moyen avant impôts de 8,4% au 31 décembre 2016 et 10 % au 26 décembre 2015. Le taux de croissance utilisé reflète la croissance minimale attendue à long terme des bannières de magasins.



# Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 31 décembre 2016 et le 26 décembre 2015

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

## 12. AUTRES ACTIFS INCORPORELS

	Noms commerciaux \$	Baux <sup>(a)</sup> \$	Logiciels d'application \$	Relations clients \$	Ententes contractuelles <sup>(b)</sup> \$	Total \$
<b>Valeur comptable brute</b>						
Solde au 26 décembre 2015	19 191	537	3 282	22 318	6 974	52 302
Acquisitions par regroupement d'entreprises	1 651		46	8 624	1 160	11 481
Autres acquisitions			558	151		709
Cessions			(28)	(879)	(1 811)	(2 718)
Solde au 31 décembre 2016	20 842	537	3 858	30 214	6 323	61 774
<b>Amortissement cumulé</b>						
Solde au 26 décembre 2015	142	409	1 742	3 695	3 827	9 815
Amortissement	179	53	632	1 684	1 104	3 652
Cessions			(1)	(879)	(1 811)	(2 691)
Solde au 31 décembre 2016	321	462	2 373	4 500	3 120	10 776
<b>Valeur comptable nette au 31 décembre 2016</b>	<b>20 521</b>	<b>75</b>	<b>1 485</b>	<b>25 714</b>	<b>3 203</b>	<b>50 998</b>

	Noms commerciaux \$	Baux <sup>(a)</sup> \$	Logiciels d'application \$	Relations clients \$	Ententes contractuelles <sup>(b)</sup> \$	Total \$
<b>Valeur comptable brute</b>						
Solde au 27 décembre 2014	18 963	537	2 817	21 811	6 874	51 002
Reclassement	90				(90)	—
Acquisitions par regroupement d'entreprises	138			173	190	501
Autres acquisition			465	334		799
Solde au 26 décembre 2015	19 191	537	3 282	22 318	6 974	52 302
<b>Amortissement cumulé</b>						
Solde au 27 décembre 2014	66	357	1 137	2 314	2 739	6 613
Amortissement	76	52	605	1 381	1 088	3 202
Solde au 26 décembre 2015	142	409	1 742	3 695	3 827	9 815
<b>Valeur comptable nette au 26 décembre 2015</b>	<b>19 049</b>	<b>128</b>	<b>1 540</b>	<b>18 623</b>	<b>3 147</b>	<b>42 487</b>

a) Les baux ont été acquis dans des conditions favorables.

b) Les ententes contractuelles comprennent des engagements de non-concurrence et d'autres engagements contractuels.

# Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminée le 31 décembre 2016 et le 26 décembre 2015

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

## Tests de dépréciation des noms commerciaux ayant une durée d'utilité indéterminée

Les noms commerciaux Lunetterie New Look, Vogue Optical et Greiche & Scaff ne sont pas amortis entendu que la direction considère que leur durée d'utilité est indéterminée. En conséquence, ils ont subi des tests de dépréciation au 31 décembre 2016 et au 26 décembre 2015. Les tests de dépréciation ont démontré qu'aucune charge de dépréciation n'était nécessaire. Les noms commerciaux ayant une durée d'utilité indéterminée sont les suivants :

	2016	2015
	\$	\$
Lunetterie New Look	2 500	2 500
Vogue Optical	9 700	9 700
Greiche & Scaff	6 300	6 300
Autres	1 080	—
	19 580	18 500

## 13. FACILITÉS DE CRÉDIT

Les principaux éléments des facilités de crédit sont les suivants :

- Une facilité de crédit renouvelable d'un montant maximal de 50 millions \$ pour financer le fonds de roulement, les dépenses en immobilisations et les activités générales. À la fin de 2016, le montant tiré sur cette facilité était de 11,8 millions \$ (0 \$ à la fin de 2015). L'utilisation de cette facilité de crédit est considérée comme une dette à long terme et son remboursement n'est pas requis avant l'échéance.
- Une facilité de crédit à terme pour acquisitions de 60 millions \$ (45,9 millions \$ à la fin de 2015) pour financer des acquisitions d'entreprises, pour rembourser les soldes de dettes contractées auparavant et pour les fins générales de l'entreprise.
- Les crédits sont disponibles sous forme de prêts basés sur le taux préférentiel, de prêts basés sur le taux US, de prêts Libor, d'acceptations bancaires et lettre de crédit.

Le 25 novembre 2016, les ententes de crédit ont été renégociées pour modifier qui suit:

- La date d'échéance a été reportée du 17 octobre 2018 au 25 novembre 2020.
- Le montant maximum disponible du crédit renouvelable est passé de 30 millions \$ à 50 millions \$.
- Le total des retraits sur le crédit à terme pour acquisitions a atteint 60 millions \$ par rapport au solde précédent de 40,6 millions \$ (la facilité de crédit initialement accordée était de 52,75 millions \$).
- Les taux d'intérêt sur les prêts basés sur le taux préférentiel ont diminué, passant d'un taux préférentiel plus une marge variant de 1 % à 2,25 % à un taux préférentiel plus une marge variant de 0,625 % à 2,25 %.
- Les frais d'estampillage minimum des acceptations bancaires a diminué, passant de 2 % à 1,625 %, les frais maximum demeurant à 3,25 %.
- Le taux minimum des frais d'attente appliqué au solde non utilisé du crédit renouvelable a diminué, passant de 0,45 % à 0,366 %, le taux maximum demeurant à 0,731 %.

Les détails additionnels concernant les facilités de crédit sont les suivants:

- Les remboursements sur la facilité de crédit à terme pour acquisition représentent 1,5 million \$ par trimestre jusqu'au remboursement complet du solde à l'échéance.
- Suivant des conditions concernant les «flux de trésorerie excédentaires», Vision New Look peut devoir rembourser des sommes plus élevées avant l'échéance.
- Au 31 décembre 2016, les prêts basés sur le taux préférentiel portaient intérêts au taux préférentiel plus une marge de 1,375 % (1,75 % au 26 décembre 2015).
- Au 31 décembre 2016 et au 26 décembre 2015, les frais d'estampillage des acceptations bancaires étaient de 2,375 % et 2,75 % respectivement.

# Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 31 décembre 2016 et le 26 décembre 2015

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

- New Look doit respecter certains ratios financiers similaires à ceux décrits à la note 28. Ces ratios ont été respectés en date de la fin des exercices terminés le 31 décembre 2016 et au 26 décembre 2015.
- Approximativement 95,7 % de l'ensemble des actifs de Groupe Vision New Look sont hypothéqués en faveur du consortium bancaire.

## 14. CRÉDITEURS, FRAIS COURUS ET PROVISIONS

	2016	2015
	\$	\$
Fournisseurs	11 195	10 703
Salaires et charges sociales courues	6 066	6 303
Dépôts de clients	4 746	4 324
Provisions	1 092	1 468
	23 099	22 798

La variation des provisions en 2016 est comme suit :

	Garanties de produit	Cessation de bail <sup>(a)</sup>	Contrats déficitaires <sup>(b)</sup>	Total
Valeur comptable au 26 décembre 2015	970	214	284	1 468
Provision additionnelle	2 948		58	3 006
Provision utilisée	(2 911)	(214)	(257)	(3 382)
Valeur comptable au 31 décembre 2016	1 007	—	85	1 092

- a) La provision pour cessation de bail couvre le règlement de litiges et les frais estimatifs de remise en état des locaux à la fin de certains baux.
- b) La provision pour contrats déficitaires couvre deux baux pour lesquels les frais inévitables pour remplir les obligations dépassent les encaissements prévus.

Toutes les provisions sont considérées à court terme. La société ne peut bénéficier de remboursement par des tiers.

# Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 31 décembre 2016 et le 26 décembre 2015

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

## 15. DETTE À LONG TERME

	2016	2015
	\$	\$
Acceptations bancaires à même la facilité de crédit renouvelable, taux effectif de 3,39 %	6 600	
Prêt basé sur le taux préférentiel à même la facilité de crédit renouvelable, taux effectif de 4,075 %	5 214	
Acceptations bancaires à même la facilité de crédit à terme pour acquisitions, taux effectif de 3,39 % (3,70 % au 26 décembre 2015) <sup>(a)</sup>	58 400	45 700
Prêt basé sur le taux préférentiel à même la facilité de crédit à terme pour acquisitions, taux effectif de 4,075 % (4,45 % au 26 décembre 2015)	1 600	189
Dette subordonnée auprès d'une société de développement de capital, remboursable à l'échéance en 2018, taux nominal de 8 % <sup>(b)</sup> (8 % au 26 décembre 2015) <sup>(a)</sup>	15 000	15 000
Soldes de prix d'achat, à intérêts variant de 0% à 5%, garantis par des dépôts de 833 \$, remboursements prévus jusqu'en 2018 <sup>(c)</sup>	1 223	961
Autres	380	47
<b>Total de la dette</b>	<b>88 416</b>	<b>61 897</b>
Frais différés liés à l'émission de dette <sup>(a)</sup>	(1 450)	(968)
	86 967	60 929
Versements exigibles à moins d'un an	7 078	5 429
	<b>79 888</b>	<b>55 500</b>

- a) Les frais de transactions concernant la facilité de crédit à terme pour acquisitions et la dette subordonnée sont inclus dans les frais différés présentés ci-dessus. Ils sont amortis selon la méthode du taux d'intérêts effectif.
- b) Le 25 novembre 2016, Vision New Look et la société de développement de capital ont modifié l'entente sur la dette subordonnée de façon à réduire le taux d'intérêt à 6,75 %, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017.
- c) Les dépôts sont inclus dans la trésorerie au bilan.

## 16. AUTRES PASSIFS À LONG TERME

	2016	2015
	\$	\$
Swap de taux d'intérêt	342	708
Avantages incitatifs à la location différés	543	712
Provision pour loyer sur une base linéaire	626	787
Crédits d'impôt à l'investissement différés	454	199
Provision pour baux acquis dans des conditions défavorables		63
	<b>1 965</b>	<b>2 469</b>

# Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminée le 31 décembre 2016 et le 26 décembre 2015

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

## 17. IMPÔTS

### 17.1 Charge d'impôts

La charge d'impôts comprend :

	2016 53 semaines \$	2015 52 semaines \$
Charges d'impôts exigibles :		
Liées aux activités courantes	4 416	4 478
Liées à un règlement fiscal spécial (note 17.2)		2 589
Total de la charge d'impôts exigibles	4 416	7 067
Charges d'impôts différés :		
Naissance et renversement de différences temporaires	532	620
Utilisation de pertes fiscales et crédits reportés	393	(376)
Liées à un règlement fiscal spécial (note 17.2)		(11)
Total de la charge d'impôts différés	925	233
Total des impôts	5 341	7 300

Les éléments principaux entraînant une différence entre le taux d'imposition effectif du groupe et le taux statutaire combiné se détaillent comme suit :

	2016 53 semaines \$	2015 52 semaines \$
Bénéfice avant impôts	16 553	16 501
Taux d'impôts courants prévus par la loi	28,1%	27,6%
Charge d'impôts au taux courants	4 649	4 554
Augmentation des impôts découlant de :		
Un règlement fiscal spécial (note 17.2)		2 589
Dépenses courantes non déductibles	654	287
Ajustements pour des exercices antérieurs	221	26
Autres	(183)	(156)
Charge d'impôts	5 341	7,300

### 17.2 Règlement fiscal spécial en 2015

En avril 2014, Vision New Look a reçu une lettre de l'Agence du revenu du Canada (ARC) faisant part de son intention de contester certaines conséquences fiscales découlant de la conversion d'une structure de fiducie en une société par actions en mars 2010. Plus précisément, la lettre proposait de refuser à Vision New Look le droit d'utiliser certains attributs fiscaux, principalement des pertes d'exploitation, qui ont été reportées et utilisées dans les exercices 2010 et suivants. Les parties ont conclu une entente de règlement selon laquelle l'ARC ne contestera pas l'utilisation des attributs fiscaux pour les exercices de 2010, 2011 et 2012. En contrepartie, la société renoncera à l'utilisation des attributs fiscaux pour 2013, 2014 et les exercices subséquents. La société a comptabilisé les montants suivants en 2015, lesquels comprennent une provision pour un règlement semblable qui devrait être conclue avec une autorité fiscale provinciale en 2017:

# Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminée le 31 décembre 2016 et le 26 décembre 2015

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

Montants inclus dans l'état du bénéfice net	\$
Charge d'impôts exigibles	2 589
Frais d'intérêts	249
Recouvrement d'impôts différés	(11)
<b>Charge additionnelle nette</b>	<b>2 827</b>

	\$
Montants payés en 2015 : règlement complet avec l'ARC	1 883
Montants comptabilisés au bilan du 26 décembre 2015	
Provision pour impôt provincial à payer	855
Provision pour intérêts courus	100
Passif d'impôts différés	(11)
<b>Total des paiements en 2015 et passifs nets au 26 décembre 2015</b>	<b>2 827</b>

## 17.3 Actifs (passifs) d'impôt différé

Les impôts différés découlant de différences temporaires ainsi que de pertes fiscales et de crédits d'impôts inutilisés se résument comme suit (des soldes négatifs représentent des passifs d'impôt différé) :

	Solde au 26 déc. 2015	Acquisition d'entreprise	Comptabilisé au bénéfice	Solde au 31 déc. 2016
	\$	\$	\$	\$
Pertes fiscales et crédits d'impôts inutilisés	587	34	(393)	228
Différences temporaires <sup>(a)</sup>				
Immobilisations corporelles	(2 133)	(374)	(825)	(3 332)
Autres actifs	(4 511)	(1 373)	1 067	(4 817)
Amortissement cumulé du goodwill <sup>(b)</sup>	(1 179)		(682)	(1 861)
Provisions	486		(73)	413
Passifs	521	43	(19)	545
	(6 229)	(1 670)	(925)	(8 824)

a) Différences temporaires entre les valeurs comptables et les valeurs fiscales.

b) Aucun passif d'impôt différé n'est inscrit lors de la comptabilisation initiale du goodwill. Toutefois, un passif d'impôt différé est calculé sur l'amortissement du goodwill aux fins fiscales.

# Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminée le 31 décembre 2016 et le 26 décembre 2015

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

Les impôts différés de la période comparative se résument comme suit :

	Solde au 27 déc. 2014	Acquisitions d'entreprises	Comptabilisé au bénéfice	Solde au 26 déc. 2015
	\$	\$	\$	
Pertes fiscales et crédits d'impôts inutilisés	211		376	587
Différences temporaires <sup>(a)</sup> :				
Immobilisations corporelles	(2 358)	(63)	288	(2 133)
Autres actifs	(4 296)	(34)	(181)	(4 511)
Amortissement cumulé du goodwill <sup>(b)</sup>	(629)		(550)	(1 179)
Provisions	542		(56)	486
Passifs	631		(110)	521
	(5 899)	(97)	(233)	(6 229)

- a) Différences temporaires entre les valeurs comptables et les valeurs fiscales.
- b) Aucun passif d'impôt différé n'est inscrit lors de la comptabilisation initiale du goodwill. Toutefois, un passif d'impôt différé est calculé sur l'amortissement du goodwill aux fins fiscales.

## 18 DIVIDENDES

### 18.1 Dividendes déclarés

Vision New Look a déclaré des dividendes trimestriels totalisant 0,15 \$ par action ordinaire de catégorie A en 2016 et 2015. Des dividendes totalisant 48 750 \$ ont aussi été déclarés au porteur de participation ne donnant pas le contrôle en 2016 (64 000 \$ en 2015).

Les dividendes payés présentés aux flux de trésorerie sont nets des dividendes réinvestis en actions ordinaires de catégorie A de Vision New Look dans le cadre du régime de réinvestissement de dividendes. Les dividendes réinvestis en 2016 totalisent 1 503 000 \$ (1 125 000 \$ en 2015). Les montants de dividendes déclarés dans une période diffèrent de ceux payés dans cette période en raison d'écarts temporaires.

### 18.2 Régime de réinvestissement des dividendes

Le RRD permet aux actionnaires résidant au Canada de réinvestir leurs dividendes en espèces dans des actions ordinaires de catégorie A de Vision New Look sans paiement de commissions ni de frais de service ou de courtage. Au choix de Vision New Look, les actions acquises par le biais du RRD sont achetées sur le marché libre ou émises sur le capital-actions autorisé. Le prix d'achat pour l'actionnaire correspond à ce qui suit :

- Dans le cas d'un achat d'actions nouvellement émises, le cours moyen pondéré des cinq jours de bourse précédant la date du versement du dividende auquel Vision New Look pourra, à son gré, appliquer un escompte pouvant aller jusqu'à 5 %;
- Dans le cas d'un achat sur le marché, le prix réel moyen (à l'exclusion des frais de courtage, des honoraires et des frais d'opérations) payé pendant les cinq jours ouvrables suivant la date de versement du dividende.

Depuis la création du plan, Vision New Look a émis de nouvelles actions avec un escompte de 5%.

Se reporter aux notes 19.3 et 19.4 pour les actions émises par le biais du RRD en 2016 et 2015, respectivement.

Le solde des actions réservées par la Bourse de Toronto dans le cadre du RRD, après le dividende payé le 31 décembre 2016, était de 75 476 .

# Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 31 décembre 2016 et le 26 décembre 2015

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

## 19. CAPITAL-ACTIONS

### 19.1 Capital-actions autorisé au 31 décembre 2016 et au 26 décembre 2015

#### Actions ordinaires de catégorie A

Nombre illimité, avec droit de vote et participantes.

#### Actions privilégiées de premier rang

Nombre illimité, pouvant être émises en séries, dont le titre, les droits, les privilèges, les restrictions et les conditions liés à chaque série seront établis au moment de l'émission.

#### Actions privilégiées de catégorie A

Nombre illimité, sans droit de vote ni droit de dividende, rachetables au gré du détenteur ou de la société.

### 19.2 Capital-actions en circulation au 31 décembre 2016 et au 26 décembre 2015

Les seules actions en circulation aux 31 décembre 2016 et 26 décembre 2015 étaient des actions ordinaires de catégorie A dont la continuité est démontrée dans les états consolidés des variations des capitaux propres.

### 19.3 Actions émises en 2016

	Nombre d'actions émises	Prix moyen par action \$	Variation du capital-actions \$
En paiement partiel de l'acquisition d'une entreprise	31 604	28,48	900
Exercice d'options sur actions			
En contrepartie d'espèces	10 268	15,96	164
Selon le mode sans décaissement	62 666		
Transfert du surplus d'apport <sup>(a)</sup>			93
Dans le cadre du régime de réinvestissement des dividendes (note 18)	53 824	27,93	1 503
En paiement de services	823	30,38	25
	159 185		2 685

- a) Le transfert du surplus d'apport correspond à la charge de rémunération à base d'actions comptabilisée antérieurement et comptabilisée au surplus d'apport.

### 19.4 Actions émises en 2015

	Nombre d'actions émises	Prix moyen par action \$	Variation du capital-actions \$
Exercice d'options sur actions			
En contrepartie d'espèces	29 534	11,33	334
Selon le mode sans décaissement	62 709		
Transfert du surplus d'apport <sup>(a)</sup>			142
Actions émises dans le cadre du RRD (note 18)	43 004	26,17	1 125
En paiement de services	828	30,19	25
	136 075		1 626

- a) Le transfert du surplus d'apport correspond à la charge de rémunération à base d'actions enregistrée précédemment et comptabilisée au surplus d'apport.



# Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminée le 31 décembre 2016 et le 26 décembre 2015

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

## 20. RÉGIME D'OPTION SUR ACTIONS

En vertu de son régime d'option sur actions, Vision New Look peut attribuer des options d'achat de ses actions aux employés clés, aux membres de la direction et aux administrateurs. Le prix d'exercice de chaque option est égal au cours moyen des actions pour les cinq jours ouvrables précédant la date d'attribution et la durée maximum de l'option ne peut excéder dix ans. Les droits d'exercice des options sont acquis sur une période établie par le conseil d'administration au moment où les options sont attribuées. Au 31 décembre 2016, les échéances des options varient de cinq à sept ans et les périodes d'acquisition des droits sont soit : a) un tiers après la date d'attribution, un autre tiers à la fin de la première année et le reste à la fin de la deuxième année, ou b) un tiers à la fin de la première année; un autre tiers à la fin de la deuxième année et le reste à la fin de la troisième année.

Le régime d'options inclut un mode d'exercice «sans décaissement» permettant d'accepter le règlement de la valeur intrinsèque d'une option (soit l'excédent de la juste valeur sur le prix d'exercice) en remettant au détenteur, à la discrétion de la société, un montant en espèces ou des actions de Vision New Look.

Le nombre maximum d'actions pouvant être émises en vertu du régime à tout moment est de 10 % des actions émises et en circulation. Le nombre d'actions réservées par la TSX pour l'exercice d'options était de 1 232 698 au 31 décembre 2016 (1 305 632 au 26 décembre 2015).

La variation du nombre d'options en cours a été comme suit :

	2016	2015
<b>Nombre d'options</b>		
En cours au début	812 993	723 469
Attribuées	514 000	232 500
Exercées	(96 768)	(124 642)
Expirées		(18 334)
En cours à la fin	1 230 225	812 993
Pouvant être exercées à la fin	608 723	575 988
<b>Prix d'exercice moyen pondéré</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>
En cours au début	16,68	11,15
Attribuées	30,97	30,76
Exercées	8,71	9,87
Expirées		23,25
En cours à la fin	23,28	16,68
Pouvant être exercées à la fin	15,49	12,16
Cours moyen pondéré des actions de Vision New Look à la date d'exercice	<b>28,60</b>	<b>28,63</b>

Les options exercées en 2016 comprennent 86 500 options dont la valeur intrinsèque a été réglée par l'émission de 62 666 actions conformément au mode d'exercice sans décaissement. Les options exercées en 2015 comprennent 94 608 options dont la valeur intrinsèque a été réglée par l'émission de 62 709 actions conformément au mode d'exercice sans décaissement.

# Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 31 décembre 2016 et le 26 décembre 2015

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

Le tableau qui suit résume les renseignements sur les options en cours et celles pouvant être exercées au 31 décembre 2016 :

Échelle de prix d'exercice \$	Options en cours			Options pouvant être exercées	
	Nombre	Durée contractuelle moyenne restante (années)	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré
7,40 à 9,77	339 225	0,79	9,25	339 225	9,25
15,53 à 15,54	90 000	2,04	15,53	90 000	15,53
20,58 à 29,69	142 000	2,84	25,55	116 165	24,63
30,04 à 34,43	659 000	6,16	31,07	63 333	32,12
7,40 à 34,43	1 230 225	3,99	23,28	608 723	15,49

Le cours du marché moyen par action était de 29,56 \$ (29,12 \$ en 2015) et le cours du marché par action à la fin de 2016 était de 30,00 \$ (30,50 \$ à la fin de 2015).

La juste valeur des options attribuées est estimée selon un modèle de Black-Scholes d'après les hypothèses moyennes pondérées suivantes :

	2016	2 015
Prix d'exercice	30,97\$	30,76 \$
Durée prévue (années)	5,6	4,7
Volatilité prévue	27%	25%
Taux d'intérêt sans risque	1,04%	0,87%
Dividendes annuels prévus	0,60\$	0,60 \$

La juste valeur moyenne pondérée des options attribuées en 2016 a été estimée à 6,46 \$ par option (5,43 \$ pour 2015).

La volatilité prévue sous-jacente a été déterminée en référence aux données historiques des actions de la société sur une période représentant la durée de vie prévue des options attribuées.

La charge de rémunération à base d'actions de 1 462 000 \$ inscrite en 2016 (627 000 \$ en 2015) reflète l'acquisition courue des droits sur les options au cours de l'exercice.

## 21. ACHAT D'UNE PARTICIPATION

Le 28 juin 2015, le groupe a fait l'acquisition de 100 % des actions donnant droit de vote d'une entité exploitant une clinique d'optique. Avant l'acquisition, les capitaux propres reflétant les actifs nets de cette entité étaient comptabilisés en tant que participation ne donnant pas le contrôle. En conséquence, en 2015, l'achat des actions a été comptabilisé de la manière suivante:

Diminution des capitaux propres	\$
Participation ne donnant pas le contrôle	352
Bénéfices non distribués	702
<b>Diminution totale des capitaux propres</b>	<b>1 054</b>
Contrepartie payée et solde éventuel du prix d'achat	
Contrepartie de base payée <sup>(a)</sup>	860
Provision pour ajustements de prix futurs <sup>(b)</sup>	194
<b>Contrepartie totale</b>	<b>1 054</b>

a) La contrepartie de base a été réglée par la compensation d'une créance au montant de 860 000 \$ due au groupe par l'ancien actionnaire.

# Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 31 décembre 2016 et le 26 décembre 2015

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

- b) Le contrat d'achat d'actions prévoit des ajustements de prix basés sur les ventes des trois prochaines années. Les versements futurs pourront différer de manière importante des présentes estimations.

## 22. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les parties liées à la société comprennent les membres de la haute direction et les administrateurs. La haute direction est composée du vice-président du conseil (comme ce poste a existé jusqu'à juin 2015), du président et des vices-présidents de Vision New Look, ses filiales et ses divisions.

L'échéance d'un prêt de 200 000 \$ fait à une entité liée au président de Vision New Look a été reportée du 1<sup>er</sup> août 2016 (initialement en 2015) au 1<sup>er</sup> août 2017. Ce prêt est garanti par des actions Vision New Look ayant une juste valeur approximative de 1.1 million \$. De plus, Vision New Look a accordé un prêt supplémentaire de 150 000 \$ à la même entité selon les conditions décrites à la note 9.

L'échéance de prêts totalisant 251 000 \$ faits à une entité liée au président de Lunetterie New Look et de Greiche & Scaff a été reportée, passant de décembre 2016 (initialement en 2015) au 31 décembre 2017. Ces prêts sont garantis par des actions de Vision New Look ayant une juste valeur approximative de 1,7 million \$.

Les intérêts sur les prêts faits à des entités liées à des cadres supérieurs ont été reçus tel que prévu en 2016 et 2015.

## 23. RÉMUNÉRATION DE LA HAUTE DIRECTION ET DES ADMINISTRATEURS

La rémunération de la haute direction et des administrateurs se résume comme suit :

	2016 53 semaines \$	2015 52 semaines \$
Rémunération à court terme, indemnités de départ et charges sociales	2 772	3 142
Rémunération à base d'actions	1 457	627
	4 229	3 769

## 24. ENGAGEMENTS

Le groupe s'est engagé dans des contrats de location à long terme échéant jusqu'en 2031 selon lesquels il doit verser des loyers pour la location d'espaces commerciaux. Les paiements minimums exigibles en vertu de ces contrats sont les suivants :

	\$
2017	15 443
2018	13 642
2019	11 076
2020	9 018
2021	6 227
Par la suite	14 753
	70 159

Le groupe a aussi conclu des ententes d'achat d'immobilisations corporelles totalisant 1,1 million \$.

## 25. ÉVENTUALITÉS

Le groupe pourrait éventuellement être tenue responsable en ce qui a trait à des réclamations et litiges survenant dans le cours normal de ses activités. La direction est d'avis que tout passif excédant les provisions déjà comptabilisées qui pourrait survenir dans le cadre d'une telle réclamation ne devrait pas avoir d'incidence défavorable importante sur les états financiers de la société.

# Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 31 décembre 2016 et le 26 décembre 2015

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

## 26. INSTRUMENTS FINANCIERS

Le tableau suivant fournit la valeur comptable de chaque catégorie d'actifs et de passifs financiers et les postes de bilan correspondants :

	2016	2015
	\$	\$
<b>Actifs (passifs) financiers à la juste valeur par le biais du résultat net</b>		
Contrats de change, compris dans les débiteurs	21	22
Swap de taux d'intérêts	(342)	(708)
<b>Total</b>	<b>(321)</b>	<b>(686)</b>
<b>Prêts et créances</b>		
Trésorerie	6 594	9 718
Comptes clients <sup>(a)</sup>	2 346	2 018
Prêts et avances <sup>(b)</sup>	946	639
<b>Total des prêts et créances</b>	<b>9 886</b>	<b>12 375</b>
<b>Passifs financiers à coût amorti</b>		
Dépôts de clients <sup>(a)</sup>	4 746	4 324
Fournisseurs <sup>(a)</sup>	11 195	10 703
Dividendes à verser <sup>(a)</sup>		2 013
Dette à long terme incluant la portion à court terme <sup>(c)</sup>	86 967	60 929
<b>Total des passifs financiers</b>	<b>102 908</b>	<b>77 969</b>

- a) La juste valeur des actifs et passifs financiers à court terme est approximativement égal à leur valeur comptable en raison de leur courte échéance.
- b) La juste valeur des prêts et des avances est déterminée en actualisant des flux de trésorerie futurs à l'aide de taux courants. Cette juste valeur est approximativement égal à leur valeur comptable.
- c) La juste valeur de la dette à long terme a été déterminée comme suit :

Dette	Méthode d'estimation	Conclusion
Acceptations bancaires	Valeur actualisée au taux courant	Juste valeur très proche de la valeur comptable en raison des échéances très courtes
Prêt à taux préférentiel	Valeur nominale	Juste valeur très proche de la valeur comptable en raison des échéances très courtes
Dette subordonnée auprès d'une société de développement de capital	Flux de trésorerie futurs actualisés au taux de 8 % (8 % en 2015), le taux nominal actuel de la dette	La direction croit que le taux de 8 % (8 % en 2015) reflète toujours les conditions du marché concernant une dette subordonnée
Soldes de prix d'achat	Flux de trésorerie futurs actualisés au taux de 8 %	Juste valeur essentiellement équivalente à la valeur comptable

## 27. OBJECTIFS ET POLITIQUES EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

Le groupe est exposé à divers risques relativement aux instruments financiers incluant le risque de change, le risque de taux d'intérêt, le risque de crédit et le risque de liquidité. La direction a la responsabilité d'établir des niveaux de risques acceptables et de réviser au besoin les activités de gestion.

Le groupe ne conclut pas d'entente sur les instruments financiers, y compris les instruments financiers dérivés, à des fins spéculatives.

# Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminée le 31 décembre 2016 et le 26 décembre 2015

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

La direction a établi des objectifs et des politiques relativement aux risques financiers suivants.

## Risque de change

Le groupe est exposé à la fluctuation des devises à l'égard des actifs et des passifs suivants, exprimés en dollars canadiens :

	2016	2015
	\$	\$
Trésorerie en dollars US	109	41
Comptes fournisseurs en dollars US	(944)	(933)
Comptes fournisseurs en euros	(66)	(4)
Passifs nets en devises	(901)	(896)
Incidence négative d'une hausse de 10 % des devises sur le bénéfice avant impôts	(90)	(90)

La direction a établi une politique de couverture des achats prévus en dollars US par l'utilisation de contrats de change. Le pourcentage couvert est déterminé par les conditions du marché.

Le groupe n'utilise pas la comptabilité de couverture. Par conséquent, les contrats de change sont comptabilisés à leur juste valeur au bilan et les variations de la juste valeur sont comptabilisées aux résultats. Aux termes des contrats de change en cours au 31 décembre 2016, la société achètera entre 680 000 \$ US et 1 360 000 \$ US selon le cours de change au comptant au moment de l'achat, à des taux variant entre 1,27 CAD et 1,3175.

Au 31 décembre 2016, la juste valeur estimée des contrats de change mentionnés ci-dessus représentait un actif de 21,000 \$ (22 000 \$ au 26 décembre 2015) compris dans les comptes débiteurs.

## Risque de taux d'intérêt

Au 31 décembre 2016, 68 % (74 % au 26 décembre 2015) de la dette à long terme était composée de prêts à même le crédit à terme pour acquisitions décrit à la note 15. Puisque ces prêts sont composés de prêts basés sur le taux préférentiel et d'acceptations bancaires, lesquels sont sujets à des intérêts, frais d'estampillage et escomptes variables, la société est exposée au risque de flux de trésorerie découlant de fluctuations de ces taux. Comme le stipule l'entente concernant la dette, Vision New Look est tenue de maintenir un swap de taux d'intérêt afin de fixer le taux sur 50 % du solde du crédit à terme pour acquisitions. Selon l'entente de crédit, tel qu'amendée le 25 novembre 2016 pour augmenter le total des emprunts, Vision New Look s'est vu accorder un délai de trois mois pour amender en conséquence la couverture du swap. Au 31 décembre 2016, le taux du swap a été fixé à 2,08 % sur un montant nominal de 20 441 000 \$ (22 850 000 \$ au 26 décembre 2015), soit 34,1 % du solde du crédit à terme pour acquisitions. La juste valeur swap de taux d'intérêt représentait un passif de 342 000 \$ en date du 31 décembre 2016 (708 000 \$ en date du 26 décembre 2015).

Une hausse des taux d'intérêts de 100 points de base aurait eu pour conséquence une augmentation des versements d'intérêts de 772 000 \$ en 2016 (459 000 \$ en 2015) ainsi qu'une diminution du bénéfice net et des capitaux propres de 555 000 \$ en 2016 (335 000 \$ en 2015).

## Risque de crédit

Le risque de crédit résulte de la possibilité qu'une perte soit subie lorsqu'une partie à un contrat manque à l'une de ses obligations. En général, la valeur comptable d'un actif financier présenté au bilan du groupe représente le montant maximum exposé au risque de crédit.

Le risque de crédit associé à la trésorerie est atténué de façon substantielle par l'assurance que ces actifs financiers sont placés dans des institutions financières importantes qui ont reçu une notation de première qualité d'une agence de notation de premier plan et qui se qualifient en tant que parties contractantes solvables.

Le risque de crédit à l'égard des comptes clients est limité en raison de la politique générale consistant à exiger un dépôt lors de la prise de commande et le paiement du solde lors de la livraison des biens. Les montants en souffrance à la fin de 2016 et 2015 n'étaient pas significatifs.

# Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 31 décembre 2016 et le 26 décembre 2015

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

Les ajustements de prix à recevoir à la fin de 2014 en lien avec l'achat de Greiche & Scaff étaient protégés par des montants entières et ont été reçus en 2015.

Le risque de crédit lié aux prêts à des cadres ou des entités liées est limité en raison de garanties sur des actifs et le risque de crédit lié aux prêts à des professionnels est atténué par la nature de la relation d'affaires avec les débiteurs.

La direction considère que la qualité du crédit des actifs financiers mentionnés précédemment est bonne et ce, à chacune des dates de clôture.

## Risque de liquidité

La gestion du risque de liquidité permet de maintenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et d'assurer que le groupe dispose de sources de financement, telles des facilités de crédit d'un montant autorisé suffisant. Le groupe établit des budgets et des projections de liquidités et a une politique de gestion des liquidités afin d'assurer la disponibilité de fonds nécessaires pour remplir ses obligations dans un avenir prévisible.

L'analyse des échéances des passifs financiers, incluant les intérêts estimés, se résume comme suit :

	Crédit renouvelable	Dette à long terme	Contrat de swap de taux d'intérêt	Comptes fournisseurs frais courus et dividendes à payer	Total
2017	454	11 077	324	23 099	34 954
2018	454	23 911	288		24 653
2019	454	7 562	253		8 269
2020	12 267	41 978	118		54 363
2021		2			2
	13 629	84 530	983	23 099	122 241

Cette analyse reflète les hypothèses suivantes, basées sur les conditions existant à la fin de 2016 :

- Un niveau constant du crédit renouvelable de 5,9 millions \$ (2,6 millions \$ sur un prêt basé sur le taux préférentiel et 3,3 millions \$ en acceptations bancaires) et des frais financiers établis comme suit:
  - un taux d'intérêt de 3,445 % sur des prêts à taux préférentiel,
- un taux combiné de 3,4 % à titre d'escomptes et frais d'estampillage sur les acceptations bancaires;
- L'utilisation du crédit renouvelable pour financer le fonds de roulement seulement et non les dépenses en immobilisations;
- Frais de financement de 3,4% payés sur les acceptations bancaires et 3,401% payés sur les prêts à taux préférentiel détenus dans le cadre de la facilité d'acquisition, des remboursements de capital de 6,75 millions \$ en 2017 et de 6 millions \$ annuellement par la suite, le solde de 41,25 millions étant remboursable en 2020;
- Des déboursés additionnels découlant du règlement régulier du contrat de swap de taux d'intérêt;
- Le versement régulier des intérêts de 6,75 % sur la dette subordonnée et le plein remboursement en 2018.

## 28. GESTION DU CAPITAL

Les objectifs du groupe en ce qui concerne la gestion du capital sont :

- a) Optimiser l'utilisation de la dette tout en gardant une certaine marge de manœuvre entre les ratios financiers réels et ceux exigés en vertu des facilités de crédit.
- b) Utiliser les flux de trésorerie provenant de l'exploitation pour payer les intérêts, rembourser la dette, continuer les dépenses en immobilisations de maintenance et de croissance, et maintenir le versement actuel de dividende aux actionnaires.

Le capital du groupe est composé des capitaux propres et de la dette nette. La dette nette est composée du total de la dette à long terme, incluant la portion à court terme, les emprunts sur la facilité de crédit renouvelable et les dividendes à payer, en excédent de la trésorerie. Le groupe gère la structure du capital en finançant sa croissance par une combinaison de l'utilisation des facilités de crédit et des flux de trésorerie provenant de l'exploitation ainsi que par l'émission d'actions.

# Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 31 décembre 2016 et le 26 décembre 2015

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

La structure du capital du groupe est la suivante :

	2016		2015	
	\$	%	\$	%
Dettes nettes	80 372	53%	53 224	45%
Capitaux propres	71 731	47%	64 212	55%
Capitalisation totale	152 103	100%	117 436	100%

Les balises relatives à la gestion du capital se rapprochent des exigences des facilités de crédit. La performance en résultant se présente comme suit :

	Balises à la fin de 2015 & 2016	2016	2015
Dettes nettes / BAIIA ajusté <sup>a)</sup>	Maximum de 3,00	2,19	1,67
Dettes nettes ajustées <sup>b)</sup> / BAIIAL <sup>c)</sup>	Maximum de 4,50	3,94	3,41
Ratio de couverture des frais fixes <sup>d)</sup>	Minimum de 1,10	1,34	1,88

- Le BAIIA ajusté correspond au bénéfice net avant les frais financiers, les impôts et l'amortissement des quatre derniers trimestres. Il exclut les gains et pertes de change, la rémunération à base d'actions, les frais d'acquisition d'entreprise et les frais de restructuration. L'information pro forma est incluse lorsque nécessaire.
- La dette nette ajustée correspond à la dette nette plus les frais de loyer multipliés par huit pour les quatre derniers trimestres. L'information pro forma est incluse lorsque nécessaire.
- Le BAIIAL est défini comme étant le BAIIA plus les frais de loyer.
- Le ratio de couverture des frais fixes est défini, pour une période de quatre trimestres, comme étant le rapport entre (i) le BAIIA ajusté pour rajouté la rémunération à base d'actions, moins les dépenses en immobilisations, les impôts et les dividendes versés en espèces, et (ii) les frais fixes. Aux fins de ce calcul, les frais fixes sont composés des remboursements prévus sur la dette et des intérêts payés durant la période. De plus, ce calcul permet des ajustements au BAIIA afin de normaliser les dividendes et les impôts payés.

Vision New Look n'a aucun engagement d'émettre des actions, sauf aux termes de l'exercice d'options, du RRD et d'une certaine entente de services (25 000 \$ par année).

## 29. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN

### 29.1 Dividendes

Le 15 mars 2017, le conseil d'administration a déclaré un dividende de 0,15 \$ par action ordinaire de catégorie A aux actionnaires inscrits le 24 mars 2017. Le dividende sera payable le 31 mars 2017 et aucun passif n'a été enregistré à cet égard dans les états financiers de l'exercice de 2016.

### 29.2 Acquisition d'entreprise

Le 31 janvier 2017, le groupe a fait l'acquisition de trois cliniques d'optique à Toronto. Cette acquisition a été faite afin de renforcer la position du groupe en Ontario. Les magasins continueront leurs activités sous leur nom commercial. À ce jour, la répartition du prix d'achat n'a pas été complétée.



**NEWLOOK**  
lunetterie



**Vogue Optical** POLITIQUE DE 2e PAIRE GRATUITE



greiche & scaff  
professionnels de la vue

Exercice terminé le 31 décembre 2016



# RAPPORT ANNUEL

Exercice terminé le 31 décembre 2016

## Groupe Vision New Look inc. Conseil d'administration

W. John Bennett  
Président du conseil  
Groupe Vision New Look inc.

Antoine Amiel  
Président  
Groupe Vision New Look inc.

Richard Cherney  
Secrétaire  
Groupe Vision New Look inc.  
Associé directeur  
Davies Ward Phillips & Vineberg

M. William Cleman  
Consultant entreprise de gestion  
Cleman Consulting Inc.

Paul S. Echenberg  
Président et chef de la direction  
Schroders and Associates  
Canada Inc.

Martial Gagné  
Président  
Lunetterie New Look /  
Greiche & Scaff

C. Emmett Pearson  
Administrateur  
Groupe Vision New Look inc.

## Groupe Vision New Look inc. Haute direction

Antoine Amiel  
Président  
Groupe Vision New Look inc.

Derrick Giannomis  
Premier vice-président et  
chef de la direction financière  
Groupe Vision New Look inc.

Mario Pageau  
Premier vice-président  
Produits et services optiques  
Groupe Vision New Look inc.

Martin Galerneau  
Vice-président  
Technologies de l'information  
Groupe Vision New Look inc.

Franca Russo  
Vice-présidente  
Mise en marché  
Groupe Vision New Look inc.

## Greiche & Scaff Haute direction

Martial Gagné  
Président  
Greiche & Scaff

Pierre Freiji  
Vice-président et directeur général  
Greiche & Scaff

## Lunetterie New Look Haute direction

Martial Gagné  
Président  
Lunetterie New Look

Marie-Josée Mercier  
Vice-présidente  
Ventes et Opérations  
Lunetterie New Look

France Reimnitz  
Vice-présidente  
Marketing et Mise en marché  
Lunetterie New Look

Caroline Rouleau  
Vice-présidente  
Services professionnels et  
Ressources humaines  
Lunetterie New Look

## Vogue Optical Group Inc. Haute direction

John MacLeod  
Président  
Vogue Optical Group Inc.

Juanita Leary  
Vice-présidente  
Ventes et Marketing  
Vogue Optical Group Inc.

Regan Lewis  
Vice-président  
Finances  
Vogue Optical Group Inc.

## Coordonnées

Siège social  
1, Place Ville-Marie, bureau 3438  
Montréal, (Québec), H3B 3N6  
Tél : (514) 877-4299  
Télec : (514) 876-3956  
Site Internet : [newlookvision.ca](http://newlookvision.ca)

Renseignements  
Lise Melanson  
Tél : (514) 877-4299  
Télec : (514) 876-3956  
Courriel : [l.melanson@benvest.com](mailto:l.melanson@benvest.com)

**NEWLOOK**  
lunetterie

**Vogue Optical** POLITIQUE  
DE 24 HEURES  
GRATUITE

**greiche & scaff**  
professionnels de la vue

Au 28 février 2017, Groupe Vision New Look inc. avait 13 579 077 actions ordinaires de catégorie A émises et en circulation. Groupe Vision New Look inc. est un chef de file dans les produits et services de l'optique dans l'est du Canada exploitant un réseau de 220 succursales principalement sous les bannières Lunetterie New Look, Vogue Optical et Greiche & Scaff ainsi que des laboratoires à la fine pointe de la technologie.



(Aparavant Lunetterie New Look inc.)